

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

du 30/08 au 04/09

Acqua Vanuàme
et ses pirogues

FESTIVAL

de

Jazz

de PINARELLU

CONCERTS GRATUITS

TOUS LES SOIRS

A PARTIR
DE

19H

RENSEIGNEMENTS

04 95 71 48 99

Journal du 20 août au 2 septembre 2010 - N° 6327 - 59^{ème} année



Destination noisettes rime avec douceur : celle de la pâte à tartiner Nuciola

L'association A Nuciola et la commune de Cervioni ont une fois encore réussi leur rendez-vous estival avec la foire «Destination Noisettes» dont la 11^e édition a récemment enchanté quelque milliers de visiteurs. Cet événement annuel autour de la noisette a été créé pour en assurer la promotion auprès du grand public, mais aussi auprès des professionnels, notamment dans les secteurs de la confiserie et de la gastronomie.

C'est là le but principal de la manifestation depuis sa première édition en s'appuyant sur l'intérêt que suscite la gastronomie des produits du terroir.

En collaboration avec **Cucina Corsa** des recettes ont été créées, des démonstrations réalisées et même des formations pour les restaurateurs. Un dépliant trilingue réunissant recettes et informations a été édité en 2007 et 2008.

Labellisée «**Foire agricole et rurale**», **A fiera di a Nuciola** privilégie les productions insulaires et en particulier celles de la région de **Costa Verde**.

Programmée chaque avant dernier week-end du mois d'août, cette «**Destination noisettes**» accueille plusieurs milliers de visiteurs, touristes et insulaires, qui se régalaient autant qu'ils se distraient, au gré de la promenade du regard et du goût que la manifestation suggère.

Financée par le **Département de la Haute Corse**, la **CTC**, la **communauté de Communes de Costa Verde** et la **commune de Cervioni**, son organisation incombe à un comité de foire confié à la présidence d'**Alain Piras**, secondé par la commune, associations culturelles et commerçants, et bien sûr l'association **A Nuciola**.

Lancement de Nuciola !

Destination noisettes a soufflé cette année sa 11^{ème} bougie. Une édition qui aura été marquée par le lancement officiel de la pâte à tartiner «**Nuciola**» qui concrétise le travail de développement de la filière et la collaboration étroite de l'ensemble des partenaires.

Les producteurs tout d'abord, regroupés au sein de l'association **A Nuciola**, la **Chambre d'Agriculture de Haute-Corse** et **Haute-Corse Développement** ont assuré l'accompagnement du projet. L'appui financier des collectivités territoriales a été prépondérant : celui de la **Collectivité Territoriale de Corse**, par l'intermédiaire de l'**ODARC** qui a trouvé dans le cadre du **PDRC** les outils financiers adaptés aux spécificités de la filière, rendant ainsi attractives rénovations et plantations. L'**ODARC** a cofinancé également les outils collectifs de l'association pour la recherche de la recette de la pâte à tartiner.



Lors de l'inauguration sur le parvis de l'église en présence des officiels alors que les ânes de Joël Poli suscitaient le bonheur des enfants



La pâte à tartiner Nuciola a trouvé sa place au milieu des meilleurs produits



La noisette dans tous ses états avec l'Atelier de la noisette



Des noisettes et des fleurs : autant de parfums et de couleurs sur cette belle édition de Destination noisettes

L'accueil de «**Nuciola**» lors du week-end festif dédié à la noisette a été des plus prometteurs. Dans le courant du mois de septembre, toutes les épiceries fines de **Corse** et les boutiques de produits corses seront dépositaires de la pâte à tartiner à la noisette de **Cervioni**, élaborée avec 34% de noisettes de **Cervioni** avec éclats, du sucre et du cacao issus du commerce équitable. L'objectif étant de favoriser la production en trouvant de nouveaux débouchés à forte valeur ajoutée. Le reste est question de goût !

René Luccini n'est plus

René Luccini s'en est allé
Brillant footballeur sous les couleurs du Sporting au poste d'avant centre, il avait de la dynamite au bout de sa chaussure et fracassait les défenses.

J'ai souvenir d'un match en terre Ajaccienne, sur le vieux Stade Jean Luis, de lui avoir vu marquer quatre buts pour la sélection du Nord qui battit le Sud.

Ses coéquipiers avaient noms Philippe Mosca, Massiani, Brunini et autre Matelli, Agostini...

L'âge était là, mais René s'intéressait toujours, au foot et à son cher Sporting.

Nos condoléances, en mon nom personnel, et au nom du journal à son fils Jean-Louis, notre ami, lui aussi brillant footballeur, ainsi qu'à ses petits enfants et à toute la famille.

Toussaint LENZIANI

Entre nous

Par Pierre Bartoli



● Lire ! Quel plaisir pour l'esprit et le cœur ! Avec la mémoire en éveil et la réflexion en action. A travers la lecture se conjuguent divers intérêts. Au bout, le lecteur s'enrichit et se sent armé pour d'autres aventures humaines, d'autres combats !

Des livres, il en est publié à foison. Tous ont le mérite de révéler quelque chose, à défaut de répondre toujours aux canons traditionnels de l'édition. La valeur d'un livre est aussi subjective et par conséquent les choix !

Pour ma part, parmi les nombreux livres parcourus ou « lus » cet été, j'en retiendrai pour cette rubrique deux.

Sylvie, ou comment s'écrire, suivi de **Bleu Fort**, d'A. A. Laurent Bindi, aux éditions L'Harmattan a l'avantage de se présenter comme une série de lettres allant du 3 février 1991 au 29 juin de cette dernière année.

Connu pour ses publications engagées et à fortes données suscitant interrogations et débats, avec des réponses affirmées ou suggérées, A. A. Laurent Bindi, avocat bastiais,

utilise, dans son dernier ouvrage, le style épistolaire qu'il porte à un niveau rarement atteint, tant son écriture colle à des situations, à des réflexions sur soi que tout un chacun est un jour, amené à connaître ou à se faire !

Avec simplicité, tour à tour léger ou grave, désenchanté ou profondément impliqué, l'auteur entraîne sa correspondante dans l'intimité d'une personnalité qui se révèle sans céder aux principes de l'exhibitionnisme et de la psychanalyse obsessionnelle.

Ces lettres s'adressent, en fait, à chacun des lecteurs, pris à témoin d'un cheminement spirituel où l'introspection devient moyen : « Au fond de l'abîme s'efforcer d'être tout de même sublime et limpide. En haut, sur les cimes, savoir effeuiller avec envie, les lauriers, les jeter au loin et en rire. De toute façon continuer... ».

Dans la deuxième partie du livre, sous le titre **Bleu Fort**, A.A. Laurent Bindi, à la NIETCSHE, écrit comme l'on parle tout haut, de tout, et se dégage alors une philosophie puissante de réflexions ou d'affirmations apparemment contradictoires ou paradoxales comme par exemple : « Je peux, parce que je ne peux rien. Je veux tout que je ne puisse pas ».

Pour conclure : « Le bonheur. Lorsque je me souviens d'une chaussée détrempée, d'un arbre qui attend sagement le jour, des chaises à la terrasse d'un café, qui dorment toutes proches des étoiles. »

On ne referme pas ce livre, une fois la première lecture faite. Il agit comme un révélateur d'une indicible quête de questionnement sur soi, poussant à le rouvrir souvent comme pour satisfaire un besoin de plus grande compréhension ou communion, tant il est philosophiquement dense sans jamais être pesant ! A lire sans retenue !



L'Air du Golfe, chroniques ajacciennes de Pascal Bontempi, Colonna Edition, se lit avec délectation comme quand on feuillette un album photo. Journaliste, Pascal Bontempi a beaucoup observé, écouté, entendu, rencontré. Il connaît sa ville, ses habitudes, ses misères, ses faiblesses, ses grandeurs et ses valeurs ! Et à travers les pages de ce livre, il invite le lecteur à respirer avec lui l'air de ce Golfe d'Ajaccio, merveille des merveilles, qu'il traverse avec cette plume alerte et passionnément instruite des choses d'une ville qu'il restitue avec le talent d'un peintre-photographe, habillant toujours les réalités et les états d'âme, les saveurs et les senteurs, comme les humeurs, de couleurs chatoyantes mais sans concession au clinquant, avec cet esprit de l'observateur averti qui rend, avec le ton et le mot justes, les souvenirs qu'il égrenne, le cœur toujours ouvert à la raison.

Pascal Bontempi aura réussi pleinement à nous entraîner dans cet Ajaccio qu'il déroule comme un film riche d'anecdotes, de portraits, de tranches de vie, sur le vif d'une écriture

imagée restituant les époques sans les édulcorer.

Un film sur l'Ajaccio d'hier, et, au-delà de la Ville Impériale, les rencontres d'un journaliste passionné qui, au moment de choisir entre s'installer à Paris pour les besoins de sa carrière professionnelle et demeurer à Ajaccio auprès de sa mère seule et âgée, n'a pas hésité comme il l'écrit sans ambage, en concluant ces savoureuses chroniques ajacciennes : « J'ai choisi ma mère ». Quel aveu significatif et touchant !

La Corse aussi se retrouve dans ce choix !

Une bouffée d'air frais venant d'un grand large que Pascal Bontempi nous fait traverser avec lui sans nostalgie mais avec un bonheur qu'il sait partager !

Merci cher et talentueux confrère et ami !

DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :

NTI.com/Associi di Stampa Corsa

22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

Tél. 04 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI

(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION

Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20400 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

Du Jazz sous les étoiles

La première semaine de septembre, les amateurs de jazz ont rendez-vous sur le magnifique site de Pinarellu, à Sainte Lucie de Porto Vecchio pour une huitième édition de Jam Session. Particularité de la manifestation : le festival est basé sur le principe du troc ! Les musiciens restent une semaine gratuitement et participent au gré de leur inspiration aux différents bœufs improvisés ; en échange, leur séjour est offert. Cerise sur le gâteau : tous les concerts sont gratuits ! Cet événement cherche à présenter, face au public, les rencontres musicales qui naissent dans ce contexte particulier au jazz, la Jam. Sur un thème connu de tous les participants, un classique du jazz composé par un grand nom du passé, ils brodent, inventent, s'écoutent, se découvrent, lient des complicités et des affinités qui feront la musique de demain. Les différentes scènes sont les bars, glaciers et restaurants du village et la chapelle St Joseph à l'atmosphère propice à un jazz plus intimiste.



Les organisateurs revendiquent des objectifs bien définis ; des objectifs artistiques d'abord. Après avoir constaté que les espaces de rencontre et de boeuf se sont raréfiés au fil du temps, ils ont choisi de lutter contre cet état de fait à leur niveau : en s'inspirant du **festival de jazz de Calvi** : «Pinarellu, petit frère du Sud, veut, dans une atmosphère décontractée et conviviale, permettre aux musiciens d'exprimer leur créativité». Des objectifs culturels ensuite : «Une des vocations essentielle du Festival est de faire découvrir la musique live à la jeunesse locale et estivale. Forts de cette conviction que la musique est devenue, grâce aux moyens de diffusion actuels, un élément fédérateur universel, véhicule de tolérance et de respect, nous espérons (à notre modeste niveau) contribuer à sa connaissance, son enseignement et sa pratique dans notre région». Des objectifs économiques enfin : «Le choix de la première semaine de septembre marque la volonté de s'inscrire dans un rallongement de la saison touristique. De plus, la gratuité complète du Festival est une plus-value importante pour l'image de marque du village, contribuant à renforcer la convivialité et la notion d'hospitalité chères à la culture insulaire».

Alors du 30 août au 4 septembre, venez profiter du **jazz sous les étoiles de Pinarellu**. Et si vous êtes encore indécis, laissez-vous convaincre par **Michael Chéret**, saxophoniste présent sur le festival depuis sa création et cheville ouvrière de la manifestation !



Olivier Temime

Les de Pinarellu

► **La Corse compte beaucoup de festivals de jazz. Comment définiriez-vous la philosophie de ce festival ? Quel bilan tirez-vous des éditions passées ?**

Les maîtres mots de ce festival sont : convivialité, amour de la musique, échange (jam session) et gratuité. Ce festival existe surtout grâce à l'enthousiasme de chacun pour la musique et pour cette si belle région, grâce aussi au bénévolat et à l'énergie de quelques membres organisateurs. Depuis bientôt dix ans ce festival rencontre un franc succès auprès du public très nombreux à Pinarellu chaque soir de concert, et auprès des artistes eux-mêmes ravis de participer et toujours heureux à l'idée de venir ou revenir d'année en année. Ceci est dû à cette rencontre avec un public qui au fil des années s'est passionné de plus en plus pour cette musique dans ce cadre magnifique de bord de mer. Il est bien agréable de retrouver certains vacanciers qui à force d'années sympathisent avec les artistes qu'ils côtoient aussi en journée dans un cadre de détente (ce qui est finalement plutôt rare) : certains mêmes disent prévoir leurs vacances à cette période pour pouvoir profiter du festival !

► **Pouvez-vous nous présenter la programmation 2010 ? Combien d'artistes devraient être présents cette année ?**

La programmation sera riche et de qualité : vingt-deux musiciens seront présents : des artistes à la renommée internationale (Henri Florens, Boris Blanchet, Olivier Temime, Xavier Richardeau...) côtoieront de jeunes talents prometteurs (Maxime Fougère, Lucas Henri, Damien Varailon-Laborie...). La programmation se veut éclectique et pensée autour de l'échange et de la convivialité entre artistes. Nous essayons de créer dans ce festival si particulier des rencontres de styles ou de générations qui n'ont pas lieu ailleurs.

► **Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le système de "troc" qui vous permet d'accueillir des artistes de renom pendant toute une semaine ?**

Ce système de "troc" est très bien accepté par les musiciens et ce, pour plusieurs raisons : la beauté du site, l'accueil chaleureux réservé aux artistes, la rencontre avec un public toujours plus nombreux et le plaisir que les musiciens ont à se rencontrer entre eux dans la stimulation musicale des jam sessions...

Autant d'éléments qui se conjuguent à un moment-cléf : la rentrée de septembre est souvent calme sur le plan artistique (fin des festivals d'été oblige)... Les artistes peuvent donc ainsi profiter de journées de vacances bien agréables et de soirées de travail mêlées au plaisir de jouer. Le festival s'est construit une telle réputation au fil des ans que de nombreux musiciens demandent de plus en plus à y participer !



Benoît Paillard



Mathias Allamane



Lukmil Pérez



Michael Cheret



Leonardo Montana

L'Altu à Calvi : un endroit

A l'heure où le soleil rougit sur la pointe de la Revellata, la place de l'église, là haut dans la citadelle de Calvi, se mue en un lieu où règne une atmosphère artistique prégnante. La lumière particulière de cet endroit magique donne un rendu que les photographes, néophytes ou aguerris, apprécient à travers le prisme de leur appareil photo. Les souvenirs se créent et avec eux les moments de sérénité que l'on ne peut oublier. Pourtant la forteresse génoise n'attise pas la convoitise des commerçants calvais. On connaissait Tao, lieu de rencontre des célébrités, pour vivre heureux aujourd'hui car demain il sera trop tard, la «Scola» avec son chic légendaire ou «A Candella». A présent, il faut aussi compter sur «L'Altu». Enroché en bas des escaliers qui mènent à la cathédrale Saint Jean Baptiste, le restaurant de Jean-Michel et Angélique Astolfi dresse ses parasols verts anis pour offrir l'ombre propice aux discussions des pro de la com' ou de la presse qui s'y donnent rendez-vous, en fin de matinée, pour parler saison, musique, business ou traditions, ce qui lui donne un petit côté «intel-lo», mais pas trop.



Jean-Michel Astolfi aux commandes de l'Altu



Angélique et les habitués, le matin à l'heure du café

Lorsqu'il reprend l'établissement à sa cousine, peu motivée par cette activité, le gérant actuel ne sait pas trop dans quelle direction il va se diriger. Aujourd'hui, l'ancien snack a vécu et le responsable ne regrette pas son choix. «*La restauration est un métier qui me plaît car il faut être speed et j'aime le contact avec les gens. On discute bien avec les habitués, souvent des groupes corses qui se produisent à la cathédrale comme A Filetta, l'Alba, Méridianu et bien d'autres encore et il n'est pas rare de tisser des liens avec les touristes. Certains nous écrivent lorsqu'ils rentrent chez eux ou reviennent nous voir en évoquant des anecdotes pour bien monter qu'ils ne nous ont pas oubliés*», souligne le dynamique restaurateur. Une nouvelle carte orne donc le panneau d'entrée de la terrasse carrelée. «*J'en avais un peu marre des odeurs de frites, alors nous sommes lancés dans la véritable restauration. Avec Dumè au piano et Jean au four à pizzas nous proposons une cuisine plus évoluée, qui reste accessible*», ajoute Jean-Michel Astolfi. Au menu pizzas, salades, pâtes et viandes pour satisfaire l'appétit des nombreux touristes qui déambulent émerveillés entre les vieux rochers des remparts ou les «*Citadellacci*» résidents à l'année ou pour l'été.

intello, mais pas trop



La Citadelle, un endroit à part dans la cité

En saison, le restaurant est ouvert tous les jours et le jeudi, le vendredi et le samedi en hiver, il ne faut pas exagérer ! Pari courageux qui mérite d'être souligné dans une région où l'intense activité de l'été incite de nombreux commerçants à baisser le rideau rapidement, quand le frais refait surface. La période de production est donc plus longue pour l'équipe de **Jean-Michel Astolfi**, mais il ne faut pas rêver, la **Citadelle** reste un endroit à part dans la cité de **Christophe Colomb**. «Lorsqu'ils se promènent en voiture, les gens montent rarement jusqu'ici. Ceux qui viennent chez nous, nous



umé et Jean en cuisine



Angéline prépare le plateau

connaissent. Ce sont surtout les jeunes Calvais ou des jeunes Corses qui viennent faire la fête à Calvi », précise **Jean** le pizzaiolo.

La crise est bien là

Mais cette année, les comportements de la clientèle ont changé. «On sent les effets de la crise par rapport à l'an passé. Le début de saison a été catastrophique. Ça tourne depuis juillet, mais on vend surtout des pizzas sans vin ni dessert», analyse **Jean-Michel Astolfi**. Pour oublier cette morosité ambiante rien de tel que des visites au goût survitaminé. En plus des chanteurs corses, l'établissement a reçu récemment la visite du batteur des **BB Brunes** et de **Marie-Ange Casalta (M6)**. Il y a aussi **Jacques Higelin** qui possède ses habitudes ici. «L'Altu» n'est pas encore un lieu très *People*, mais pourrait bien le devenir. En attendant, **Angéline** (une des serveuses) apprécie les clients anglais pour leur placidité, tandis qu'**Ophélie** et **Alex** gravissent les marches de la citadelle pour étancher la soif de



Ophélie s'en va gravir les marches vers la place de l'église

Charles, Jean-Noël, Pierre, Jean-François ou **Fred** qui parient sur les célébrités susceptibles de venir s'attabler ici.

Le soleil vient de se lever dans la baie de **Calvi**. **Angélique** gare sa mini moke sur le parking de la citadelle pour la mise en place de la journée. Les premiers habitués arrivent. Elle ne se prive jamais de leur offrir une tournée. Salute !

Corsica

PAR G.P.

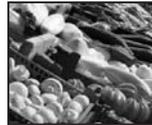


FIGARI : Société de Chasse U Levru

Pour les résidents, le prix de la carte a été fixé à 20 euros. La société de chasse a procédé à des lâchers de lièvres dans le courant de l'année. Elle vous rappelle qu'il est formellement interdit de chasser dans la réserve, et que les contrevenants seront sanctionnés. Plus généralement, elle compte sur la responsabilité de chacun pour prévenir les risques d'accidents, et dans ce dessein, l'idéal est de respecter les règlements fédéraux et nationaux.

VALLÉE DU TAVIGNANU : Marché des producteurs

Le marché des producteurs de la Vallée du Tavignanu se tient tous les samedis matin au lieu-dit Cherchjemine, entre le pont d'Altiani et le pont de Piedicorte, sur la route Nationale 200. Vous pourrez retrouver les produits frais de notre région, échangés du producteur au consommateur.



LURI : Stage de formation à la greffe des arbres

L'association Cap Vert propose le samedi 28 août de 9 heures à 17 heures, un stage de formation à la greffe des arbres fruitiers avec Fabrizio Currieri (ingénieur agronome et pépiniériste). Les stagiaires apprendront les aspects théoriques de cet art et s'initieront à travers des applications pratiques. Le nombre de stagiaires est limité à 20 et le coût du stage est fixé à 60 euros. On vous offre la possibilité de déjeuner sur place pour la somme de 15 euros. Renseignements : 04 95 35 05 07.

SARTÈNE : Formation à l'informatique

L'antenne de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Corse-du-Sud à Sartène met en place des formations pour découvrir l'outil informatique, à destination des personnes n'ayant jamais pratiqué. Les amateurs, qui ne le resteront plus très longtemps, ont rendez-vous les 23, 24, 30 septembre et premier octobre pour l'initiation à l'informatique. La formation relative à Internet aura lieu les 14 et 15 octobre. Inscription et renseignements : 04 95 77 09 64.



LIEU-DIT CARTALAVONU- FORÊT DE L'OSPEDALE :

Soirée chants et guitares



L'auberge gîte d'étape le Refuge à Cartalavonu, dans le massif de l'Ospedale, vous propose des soirées chants et guitares avec des musiciens corses. Natale Valli se produit tous les mardis à partir de 21 heures, et Nicolas Carreddu et ses musiciens donneront un concert chaque vendredi. Renseignements au 04 95 70 00 39.

VIGNOLA : Club Ajaccien d'Astronomie

Sur la Route des sanguinaires, au centre scientifique de Vignola, le club ajaccien d'Astronomie propose dès 21 heures des soirées découvertes de l'Astronomie avec au programme la découverte de la voûte céleste et des constellations d'été puis observation au télescope de planètes et d'objets stellaires. Une participation de 2 euros est demandée par personne. Renseignements : 04 95 21 22 01.



PROPRIANO : Accueil de loisirs sans hébergement

L'accueil de loisirs sans hébergement de Propriano ouvrira ses portes à partir du 20 septembre pour permettre aux enfants de 3 à 11 ans de profiter d'activités au cœur de structures adaptées. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à la mairie de Propriano. Une date limite est fixée pour le dépôt des dossiers, le 6 septembre.

CORBARA, MONTICELLO, BALAGNE : Scène ouverte

À l'occasion de la Foire des 5 sens qui se déroulera à l'Île-Rousse, l'association l'Isula Viva propose aux artistes chanteurs et musiciens de la micro-région de Balagne ainsi qu'à tous les Corses de participer à la scène ouverte, place Paoli, le jeudi 2 septembre à 21 heures 30. Prendre contact au 06 12 03 58 04 avant le 1^{er} septembre.



DEUX-SORRU :

Fête des Associations

Concernant le dimanche 5 septembre à Vico, les dirigeants d'associations sont priés de confirmer leur participation ainsi que le programme des animations dont ils seront les organisateurs. Contact : 06 86 67 11 29



VENACO : Étude dirigée

L'association Le Relais propose en préparation de la rentrée scolaire une étude dirigée aux enfants de 6 ans scolarisés en primaire. Les séances se dérouleront les 30 et 31 août et les 1^{er}, 2, 6 et 7 septembre à la mairie de Venaco de 10 heures à 11 heures. Vous pouvez inscrire vos enfants par téléphone au 04 95 44 43 71.



SOTTA : Réunion pour le plateau de Bitalza

L'association pour la préservation et l'avenir du plateau de Bitalza organise pour ses adhérents une assemblée générale le 28 août à la salle polyvalente de la commune de Sotta à partir de 18 heures. Contact : 06 70 38 23 01.



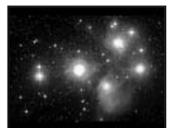
LINGUIZETTA : AS Bravone

La reprise des entraînements de l'AS Bravone reprendra le 1^{er} septembre à 16 heures pour les enfants catégories U7 à U13 et le 3 septembre à 18 heures pour les vétérans et le PHC.



COSTA SERENA : Astronomie

L'association Constellation Club astronomique de la Costa Serena est à la disposition des personnes intéressées par l'observation des étoiles. Des rendez-vous découverte sont organisés. Prenez contact par email à constellation@free.fr ou par téléphone au 06 12 06 52 97.



SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO : Horaires d'été de la poste

Les horaires d'été de la Poste s'appliqueront jusqu'au 4 septembre. Le bureau sera ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 14 heures 30 à 17 heures, le samedi de 9 heures à 11 heures 30. Pour ce qui concerne vos placements financiers vous pouvez prendre rendez-vous avec votre conseiller en composant le 04 95 71 43 20. Les horaires habituels reprendront à la date ci-dessus.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Arts & Culture

Scontri novi à Marignana le 8 et le 9 octobre

La nouvelle édition de **Scontri novi** aura lieu à **Marignana** comme en 2008. Ces rencontres, ouvertes à tous, proposeront des discussions et des réflexions sur la société corse. La journée du vendredi 8 octobre, qui aura pour thème «*Ambigüité et radicalité*», commencera par la présentation de la manifestation dès le matin, suivie d'une conférence inaugurale sur la notion d'identité par **Matei Candea** (à confirmer ensuite, la présence de **Marie Ferranti** pour un discours sur la famille). L'après-midi sera plus détendu avec **Petru Mari** qui nous parlera de la macagna. Ensuite, les sentiments feront l'objet de la conférence de **Marco Biancarelli** et la mise en perspective des travaux de la journée sera assurée par **Christian Lazzeri**. En soirée, le film «*L'âme corse*» de **Louis Panassié** sera projeté, suivi d'un débat que l'œuvre pourrait susciter.

«*Forces, pouvoirs et faiblesses*» seront à l'ordre du jour pour le samedi 9 octobre. Les conférences du matin parleront du machisme et des questions de genre (par **Marie Peretti**), ainsi que de la mort et du deuil (par **Charlie Galibert**). Une table ronde est prévue l'après-midi sur les risques et périls liés aux comportements de la jeunesse corse, avec la participation de **François-Aimé Arrighi**, **J-M Bonetti**, **Lucie Casasoprana** et **Marcel Ruffo** (table ronde à confirmer cependant). Enfin, **Christian Lazzeri** mettra en perspective cette journée avant la conclusion de la session.

Economie

Activ Travaux s'installe à Ajaccio

Activ Travaux a ouvert une concession à **Ajaccio**, dirigée par **Filadelfo (Freddy) Gurciullo**, professionnel du BTP de 45 ans. C'est la première fois que l'entreprise s'installe en **Corse-du-Sud**. L'objectif de ce courtier en travaux ? Chercher et sélectionner pour les propriétaires les artisans en mesure de s'inscrire de manière optimale dans un projet de chantier. Il collecte ensuite les devis et les étudie pour choisir les plus adéquats avec les œuvres prévues. Le courtier en travaux devient aussi l'unique interlocuteur du propriétaire pour assurer la réussite de ses projets. Contact :



Filadelfo GURCIULLO

(Managements Business Conseils SARL)

Courtier exclusif Activ Travaux en Corse-du-Sud

Chemin de la Toretta - Le Salario - 20000 Ajaccio

Tel. 06.32.20.60.41

@mail : f.gurciullo@activ-travaux.com

L'artiste Japonaise Arisa Suda à Porto-Vecchio

La **Ville de Porto-Vecchio** propose de découvrir **Arisa Suda**, lors d'une exposition au **Bastion de France**, du 26 août au 4 septembre. Née à **Yokohama** en 1975, l'artiste japonaise passa ses étés d'enfance dans le village de pêcheurs d'**Izu**, puis parti travailler à **Tokyo** et à **New York**. En 2006, elle s'installe en **Corse** et «*retrouve ses liens avec la nature*». Le peintre nippon utilise une technique de peinture issue de l'**archipel du Soleil-Levant**, le **Gyotaku** : inventée par les pêcheurs japonais au XIX^e



siècle, cette technique est le résultat de l'apposition de papier de soie sur un poisson recouvert d'encre au charbon ; le papier est ensuite monté sur un support rigide et décoré de calligraphie. Les œuvres d'**Arisa Suda** sont l'expression de sa «*gratitude et de son profond respect*» pour l'univers marin.

«Ecrits de nuit» et «Deux adorables fleurs» aux éditions Bénévent

Les éditions **Bénévent** viennent de sortir deux nouveaux livres. D'abord, le tome II du recueil des «*Ecrits de nuit*» de **Sophie Denneulin Rogliano** est disponible. Cette ancienne hôtesse de l'air s'est mise à écrire à l'âge de 48 ans, période où elle apprend qu'elle est atteinte de la maladie de **Parkinson**. C'est sous forme de poèmes qu'elle raconte son combat contre la maladie et sa vie passée et future.

Ensuite, c'est un autre ouvrage d'inspiration autobiographique qui est paru. **Paul Tomei** se nourrit des faits réels qui ont jalonné le cours de sa vie pour en tirer l'histoire romancée de «*Deux adorables fleurs : Sylvette et Vanina*». **Sylvette** est, selon l'auteur, une «*véritable fleur des champs de Provence*», au destin tragique, comme la «*frêle rose*» **Vanina** : deux femmes qu'il a connues et aimées mais qui lui ont été enlevées de façon terrible et soudaine. Une ode à la vie et à l'amour.

«*Ecrits de nuit*», tome II, de **Spophie Denneulin Rogliano** ; Prix : 12 € ISBN : 978-2-7563-1706-9

«*Deux adorables fleurs : Sylvette et Vanina*» de **Paul Tomei** ; Prix : 27 € ISBN : 978-2-7563-1750-2

07

**Cabinet de Maître Chantal
ISNARD-DE CASALTA**

Avocat, 39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à BASTIA du 28/07/2010 enregistré au pôle enregistrement de BASTIA le 12/08/2010 Bordereau N° 2010/800 case N° 5, il a été constitué une société civile immobilière :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : A.C.M.2B
Capital : 2.500 Euros divisé en 100 parts sociales de 25 Euros chacune, entièrement souscrites et libérées.
Siège social : Villa Les Hortensias 111 Route du Cap - 20200 BASTIA
Objet : L'acquisition de biens immeubles, la construction, l'administration et la gestion desdits biens immeubles par voie de location ou autrement et de tous biens immobiliers.
- La mise à disposition à titre gratuit desdits biens aux associés.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, la passation de baux à construction ou de toutes opérations juridiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : LE BOURVELEC Françoise, Nicole divorcée BRANGER née le 13 février 1950 à SENE (MORBIHAN), de nationalité française, retraitée, demeurant et domiciliée Villa Les Hortensias 111, Route du Cap 20200 SAN MARTINO DI LOTA est désigné suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire des associés du 28 juillet 2010 sans limitation de durée.
La société sera immatriculée au RCS de BASTIA.

21

CORESCO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3000,00 euros
Siège social : Parc d'Activités de Borgo Purettonne 20290 Borgo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORGIO du 11 Août 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : CORESCO
Siège social : Parc d'Activités de Borgo Purettonne, 20290 BORGIO
Objet social : L'achat, la gestion, la vente de titres de sociétés cotées ou non cotées et de toutes formes, la mise à disposition lucrative de moyens administratifs et financiers, aux sociétés dont il est détenteur des titres.
Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3000,00 euros
Gérance : Yannick ROSSI, I Malacini, Quercitello, 20237 La Porta
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis, la gérance.

47

B0802

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 5000 euros
Siège : Ajaccio 20000 (Corse du Sud)
39, Cours Napoléon

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte SSP en date à Ajaccio du 23 août 2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : B0802
Siège : Ajaccio (Corse du Sud), 39, Cours Napoléon
Objet : La société a pour objet la vente de prêt-à-porter, homme, femme, enfant
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Transmission de parts : Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 10 des statuts
Capital : 5000 euros divisé en 50 parts de 100 euros chacune, entièrement libéré
Apports : Exclusivement en numéraire
Gérance : Est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée, Mme Michelle Saveria de Peretti Serpaggi, demeurant à Ajaccio, (Corse du Sud), rue de l'Assomption
La société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,
La gérance.

01

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Lucciana du 10/08/2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL COLIV
Siège : Centre Europa, Rte de l'Aéroport, 20290 Borgo
Capital : 5000 euros
Objet : La société a pour objet le commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire par correspondance, la livraison ainsi que la location
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant : M. Bourgeois Jean-Michel, demeurant Centre Europa, Rte de l'Aéroport, 20290 Borgo
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis, le gérant.

19

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/06/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BRULE
Objet : Activités de station service, distribution et ventes de carburants et produits dérivés du pétrole, articles alimentaires, bazar, accessoires
Siège : Station VITO, Rond-Point, 20218 Ponte-Leccia
Capital : 200 euros
Durée : 60 ans
Gérant : M. Bruschini Jean, demeurant, Villa a Torra, 20236 Omessa
Immatriculation : RCS Bastia

26

Maître Jean-Yves GRIMALDI
notaire soussigné, associé d'une
Société Civile Professionnelle dénommée
**"Antoine GRIMALDI
et Jean-Yves GRIMALDI"**
Titulaire d'un Office Notarial
ayant son siège à Bastia (Haute-Corse)
2, rue Chanoine Colombani

Suivant acte reçu par Maître Jean-Yves GRIMALDI, notaire à BASTIA, le 17/08/2010, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : PIETRABUGNO BAR II
Siège : Hameau de Guaitella n° 10 - 20200 VILLE DI PIETRABUGNO
Durée : 99 ans
Objet : L'exploitation de tout fonds de commerce de débit de boissons, et d'une éventuelle licence IV, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, et à tous objets similaires ou connexes, la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création des sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, groupements d'intérêt économique ou sociétés en participation. Elle peut recourir, en tous lieux, à tous actes ou opérations concourant ou pouvant concourir, ou facilitant la réalisation des activités visées à l'alinéa qui précède. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 euros)
Apports en numéraire : 500,00 euros
Gérant : Monsieur Stéphane CASANOVA,
Cession des parts : agrément de l'unanimité des associés.
Immatriculation au RCS dc BASTIA (Haute Corse).

Pour avis et mention
Me Jean-Yves GRIMALDI,
Notaire

18

Stéphane ALPI

Avocat - Les Jardins d'Erbalunga Villa 14
BP 17 - 20222 Erbalunga

LA RUCHE FONCIERE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000 euros
Siège : Lieu-dit La Ruche Foncière
Arena - 20215 Vescovato
313 403 073 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal en date du 12 août 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 15.000 euros, pour le ramener à 15.000 euros.
Cette réduction de capital a eu lieu par voie de rachat par la Société LA RUCHE FONCIERE, de 250 parts sociales émises par elle qui sont annulées. Le dépôt au Greffe ouvrant le délai d'opposition des créanciers en application de l'article R.223-35 du Code de Commerce interviendra à l'issue de la présente insertion.

La gérance,

06

Société Civile Professionnelle
« **Jacques RONDONY
et Josselyne ALESSANDRIA,**
Notaires Associés »

Titulaire d'un Office Notarial à Perpignan
2 Place Jean Payra

**CESSION D'OFFICINE
DE PHARMACIE**

1) Suivant acte reçu par Maître Jacques RONDONY, Notaire à PERPIGNAN, le 27 avril 2010, enregistré à POLE ENREGISTREMENT PERPIGNAN-TET le 18 mai 2010, bordereau n° 2010/658 case n° 2, et acte modificatif reçu par Maître Jacques RONDONY, Notaire à PERPIGNAN, le 11 mai 2010, enregistré à POLE ENREGISTREMENT PERPIGNAN-TET le 27 mai 2010, bordereau n° 2010/690 case n° 2,
A été constatée la cession sous condition suspensive de l'enregistrement par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens de sa déclaration d'exploitation du fonds d'officine de pharmacie dénommé "PHARMACIE DU GOLFE" et exploité à LUMIO (20260), route de l'Arinella, RN 197,

Par : Madame Michèle Chantal SAITER, pharmacienne, demeurant à CALVI (20260) résidence Les Alyzées. Veuve de Monsieur Maurice RAKOVER et non remariée.
Immatriculée pour les besoins de son exploitation au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 306271768.

Au profit de : La Société dénommée **SARL PHARMACIE DURIF**, dont le siège est à LUMIO (20260) Pharmacie du Golfe Route de l'Arinella - RN 197, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 523860211, et représentée par Monsieur Xavier DURIF.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de UN MILLION HUIT CENT MILLE EUROS (1.800.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels, pour la somme de UN MILLION SEPT CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (1.735.000,00 EUR),
- aux éléments corporels, pour la somme de SOIXANTE CINQ MILLE EUROS (65.000,00 EUR).

2) La déclaration d'exploitation de l'officine ayant été enregistrée par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens de PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR ET CORSE, en date du 1er juin 2010 sous la référence 115096 avec effet à compter du 31 juillet 2010, conformément à l'article L.5125-16 du Code de la Santé Publique.

La réalisation de la condition suspensive a été constaté suivant acte reçu par Maître Josselyne ALESSANDRIA, Notaire à Perpignan, le 31 juillet 2010, enregistré à pôle enregistrement perpignan-tet le 3 août 2010, bordereau n°2010/1034, case n°2.
En conséquence, la propriété et la jouissance de l'officine de pharmacie cédée sont acquises au cessionnaire à compter du 1er août 2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi, en l'Etude de Maître Gérard Marcel Ciavaldini, notaire à Calenzana (20214), où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion,
Le Notaire.

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

AU PLAT D'OR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7623,00 euros
Siège : 1, Place Paoli - 20250 Corte
Bastia 380 565 614

L'AGE réunie le 11/08/2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/08/2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Yvonne Françoise Battesti, demeurant Route du Fussadu, 20250 Corte, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la Loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1, Place Paoli, 20250 Corte. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur.

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

AU PLAT D'OR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7623,00 euros
Siège : 1, Place Paoli - 20250 Corte
Bastia 380 565 614

L'AGE réunie le 11 août 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Yvonne Françoise Battesti, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion, et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur.

LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Ponte-Leccia du 22 Juillet 2010, la Société VITO Corse, S.A.S au capital de 1.000.000 euros, sise Esplanade Forum du Fangu - Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 518 094 784

a donné en location gérance à la Société BRULE

SARL en cours d'immatriculation au RCS de Bastia, sise Rond Point de Ponte-Leccia - 20218 PONTE LECCIA, un fonds de commerce de Station Service à l'enseigne VITO sis et exploité Rond-Point de Ponte-Leccia - 20218 Ponte Leccia pour une durée de 5 mois et 10 jours.

A compter du 22 juillet 2010.

**AVIS PUBLIC D'APPEL
A LA CONCURRENCE****1. Dénomination de l'organisme qui passe le marché**

CCM Airlines
Aéroport Napoléon Bonaparte
BP 505 - 20186 Ajaccio cedex

2. Objet du marché : Construction d'un hangar de maintenance intitulé « Commissariat » dans l'enceinte de l'aéroport de Napoleon Bonaparte. 20186 Ajaccio sous N° PC 02A004 10A0027 01.

3. Forme du marché : Procédure
La procédure choisie est l'appel d'offres ouvert, sans formalisme, compte tenu du montant des travaux inférieur à 450.000,00 euros.

Marchés par lots séparés.

- Lot 1 : VRD.
- Lot 2 : Gros Œuvre.
- Lot 3 : Charpente.
- Lot 4 : Couverture Sèche.
- Lot 5 : Bardage.
- Lot 6 : Menuiserie Aluminium Vitrages.
- Lot 7 : Portes sectionnelles.
- Lot 8 : Cloisons Faux Plafond.
- Lot 9 : Revêtements de sol & murs.
- Lot 10 : Plomberie Sanitaires VMC.
- Lot 11 : Electricité.
- Lot 12 : Peinture.
- Lot 13 : Chauffage Climatisation.

Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à six (6) mois. Ce délai global englobe les différentes phases : fabrication, mise en œuvre, essais et réception.

4. Critères d'attribution.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

- 40 % : Prix des prestations
- 40 % : Délais
- 20 % : Valeur technique

5. Renseignements d'ordre économique, financier ou technique**Modalités de financement et de paiement :**

Règlement par virement, sur présentation de situation mensuelle pour visa de l'architecte.

Forme juridique des prestataires :

Le marché sera conclu, par lots séparés, avec les entreprises et ses sous-traitants groupés solidaires.

CCTP / CCM Airlines / Construction Commissariat 2

Conditions générales de participation (capacités techniques requises et autres références)

Le dossier comprendra :

- la déclaration du candidat
- les références (3 dernières années) en travaux similaires pour les différentes entreprises, ainsi que les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature
- les attestations fiscales et sociales visées à l'art 46 du Code des marchés publics

6. Renseignements d'ordre administratif

Pièces constitutives du marché

- Acte d'Engagement
- CCAP
- CCTP
- Plans

Modalités d'obtention du dossier

Les dossiers peuvent être demandés ou retirés auprès de :

M. Jean-François Colonna
CCM Airlines
BP 505 - 20186 Ajaccio cedex
Tel : 04 95 29 07 69 - Fax : 04 95 29 07 87
Email : jfcolonna@ccm-airlines.com
Portable 06 03 12 72 09

Date limite de réception des offres

20 Septembre 2010 à 16H00.

Les offres seront rédigées en langue française uniquement.

Délai de validité des offres : Cent vingt (120) jours.

Modalités d'ouverture des plis, personnes habilitées à assister à l'ouverture des plis, date et lieu de la Commission

La Commission sera arrêtée par Monsieur le Président Directeur Général, ou son représentant.

Le lieu de la réunion est le siège de la CCM Airlines, 20186 Ajaccio.

La date de la réunion n'est pas encore fixée.

APPEL A CONCURRENCE

Référence : Marché de fournitures à bons de commande relevant d'une procédure adaptée en vertu des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics

Identification de l'organisme qui passe le marché : BASE AERIENNE 126 DE VENTISERI-SOLENZARA

Objet du marché : (Acquisition, livraison et fourniture de véhicules de type "Quad", et de pièces détachées)

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant)

- Prix des prestations : 50% - Valeur technique : 30% - Performances en matière de protection de l'environnement : 5% - Délai d'intervention : 15%

Renseignements complémentaires : (Retrait et dépôt des dossiers)

* Base Aérienne 126 - DFA/BAU/CM - 20223 Solenzara Air

* Téléphone : 04 95 57 84 07 - Fax : 04 95 56 84 91

Date limite de réception des offres : Le 01 octobre 2010 à 11 heures

Date d'envoi de l'avis d'appel à concurrence : Le 16 août 2010

**NOMINATION
D'UN NOUVEAU GERANT**

L'Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) ANGE TROJANI, dont le siège social est sis Centre commercial LUCCISANO - CASAMOZZA - 20290 BORGIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 422 292 227, aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 9 août 2010 à Bastia, Monsieur ORLANDI-TROJANI André demeurant Hameau de PIETRACOLO - 20215 VESCOVATO, est désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée en lieu et place de Monsieur ORLANDI Olivier, démissionnaire.

L'article 9.1 des statuts est ainsi modifié.

Ancienne mention**«Article 9.1 PREMIER GERANT**

La gérance de la société est assurée sans limitation de durée par Monsieur ORLANDI TROJANI Olivier, demeurant Bar « L'albizzia » LUCCIANA, 20290 BORGIO. De nationalité française Né à NARBONNE (11100) le 20 décembre 1976 Célibataire ».

Nouvelle mention :**«Article 9.1 GERANT**

La gérance de la société est assurée sans limitation de durée par Monsieur ORLANDI TROJANI André demeurant Hameau de PIETRACOLO - 20215 VESCOVATO. De nationalité française Né à VENZOLASCA (20215) le 20 avril 1951 Divorcé ».

Pour insertion.

CICO CARRIERE

SARL au capital de 225,000 Euros
Siège social : Lieu-dit "Broncole"
20290 Borgo
402 104 277 RCS Bastia

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 5 mai 2010 a pris acte :

- de la démission de Monsieur Daniel DUCROIX de ses fonctions de Gérant à compter du 1er mars 2010

- du non renouvellement du mandat d'un CAC titulaire le cabinet GBA AUDIT ET FINANCE à l'issue de la présente assemblée.

- du non renouvellement du mandat d'un CAC suppléant Monsieur Xavier LECARON à l'issue de la présente Assemblée.

Et a décidé de nommer à compter de ce jour :

- Monsieur Thierry MELINE demeurant à Carqueiranne (83), 266 montée de l'Oratoire, en qualité de Gérant ;

- Le cabinet MAZARD domicilié à Courbevoie (Hauts-de-Seine), 61 rue Henri Renault, tour Exaltis, en qualité de CAC titulaire ;

- Monsieur Philippe CASTAGNAC domicilié à Courbevoie (Hauts-de-Seine), 61 rue Henri Regnault, tour Exaltis, en qualité de CAC suppléant. Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Calvi du 2 Août 2010, la Société VITO Corse, S.A.S au capital de 1.000.000 euros, sise Esplanade Forum du Fangu - Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 518 094 784

a donné en location gérance

à M. ACQUAVIVA Jean-Pascal, immatriculé au RCS de Bastia sous le n°413 470 360, un fonds de commerce de Station Service à l'enseigne VITO, sis et exploité à Alzetta - 20260 CALVI, pour une durée de 4 mois et 30 jours.

A compter du 2 Août 2010.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GHISONACCIA

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION SOLAIRE THERMODYNAMIQUE POUR UNE PUISSANCE DE 12MW

(PRESENTÉE PAR **LA SOCIÉTÉ ALBA NOVA 1 (SAS)**)

La Société ALBA NOVA 1 (SAS) représentée par la Société SOLAR EUROMED SAS, a déposé une demande de permis de construire pour l'installation d'ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés au sol, dont la puissance crête est supérieure à 250 KW : une centrale de recherche et d'innovation solaire thermodynamique à concentration

2ème insertion.

Durée de l'enquête : (Arrêté préfectoral n°2010-190-0003 du 9 juillet 2010)

* du Lundi 9 août 2010 au jeudi 9 septembre 2010 inclus.

Siège de l'enquête et lieu de dépôt du dossier :

* Mairie de GHISONACCIA

Permanences du Commissaire Enquêteur (désigné par décision du Président du Tribunal Administratif de Bastia du 8 juin 2010) :

* **Madame Caroline DE LUCIA**

Sera présent en **Mairie de GHISONACCIA** pour recevoir les observations du public :

- le lundi 9 août 2010 de 8 heures 30 à 12 heures,
- le mercredi 18 août 2010 de 8 heures 30 à 12 heures,
- le lundi 30 août 2010 de 8 heures 30 à 12 heures
- le jeudi 9 septembre 2010, de 14 heures 30 à 17 heures

Toutes observations relatives à l'enquête publique pourront également lui être adressés par écrit, à la **Mairie de GHISONACCIA**.

Toute information concernant le dossier pourra être demandée auprès de M. Marc BENMARRAZE, Société Solar Euromed (SAS), représentant la Société Alba Nova 1 (SAS), domiciliée, "Domaine de Pinia", Ghisonaccia.

A l'expiration de l'enquête, le dossier, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition des personnes intéressées en Mairie de GHISONACCIA, pendant un an, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Service de l'Environnement et du Développement Durable), dans les conditions prévues au titre 1er de la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

PREFECTURE DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème Avis.

Le Préfet de Corse, Préfet de Corse du Sud, informe le public de la tenue d'une Enquête publique portant sur une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en vue de la construction d'un émissaire de rejet en mer des eaux traitées de la station d'épuration de Campo Del'Oro sur la commune d'Ajaccio, qui se déroulera du lundi 16 août au jeudi 16 septembre 2010 inclus.

Le dossier d'enquête et un registre seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

du lundi au vendredi

au siège des Services Techniques de la ville d'Ajaccio, 6, Bvd LANTIVY 20 000 Ajaccio désigné comme siège de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement les observations sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également adresser ses observations éventuelles par correspondance au Service « Mer et Littoral » de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à l'adresse suivante :

DDTM 2A / SML / DPM

Terre plein de la gare - BP 408 - 20302 Ajaccio cedex

Une mention « observations - enquête préalable à l'utilisation du domaine public maritime pour la STEP Campo Del Oro » sera portée sur l'enveloppe.

Mme Santa GATTI, Docteur en chimie organique, est désignée en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Bastia.

Elle recevra et se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations au siège des services techniques de la ville d'Ajaccio de 9h00 à 12h00, le lundi 16 août 2010, le vendredi 27 août 2010, le lundi 6 septembre 2010 et le jeudi 16 septembre 2010.

A l'issue de l'enquête, une copie des rapports et des conclusions motivées du commissaire enquêteur ainsi que le mémoire en réponse du demandeur seront tenus, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la disposition du public à la préfecture de Corse du Sud et de la mairie d'Ajaccio.

Ajaccio, le 30 juillet
Le Préfet,
Pour le Préfet,
Signé, Eric Maire

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A L'AUTORISATION COMPLEMENTAIRE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT "LES JARDINS D'OLETTA" SUR LA COMMUNE D'OLETTA

1ère Parution.

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté n°2010189-0005 en date du 8 juillet 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation complémentaire concernant l'aménagement du Lotissement "Les Jardins d'Oletta", sur la commune d'OLETTA.

Les pièces du dossier seront déposées en **Mairie d'OLETTA**, pour une durée d'un mois du 9 septembre 2010 au 11 octobre 2010 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire Enquêteur avant la date de clôture de l'enquête, qui les joindront aux registres.

Monsieur ZYAD ALAMY, désigné comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie d'OLETTA

Jeudi 9 septembre : 8h à 12h

Lundi 20 septembre : 8h à 12h

Mercredi 29 septembre : 8h à 12h

Lundi 11 octobre : 8h à 12h

A la fin de l'enquête publique, les registres seront clos et signés par le Maire, puis transmis dans les vingt quatre heures avec le dossier d'enquête au Commissaire-Enquêteur.

Celui-ci adressera l'ensemble de ces documents avec son avis motivé au représentant de l'Etat (DDTM - Guichet Unique de l'Eau - 8, Bd Benoîte Danesi - 20411 Bastia Cedex 9).

Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie et auprès du service instructeur indiqué ci-dessus ou toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à BASTIA, le 15 juillet 2010

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer,
Roger TAUZIN.

COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE N° 02B 134 10 N 0006

Déposé par DE MORO IMMOBILIER représenté par Monsieur DE MORO Delio

PERMIS DE CONSTRUIRE N° 02B 134 10 N 0007

Déposé par la SARL DE MORO PROMOTION représentée par Monsieur DE MORO Antoine

2ème insertion.

Par arrêté en date du 23 juillet 2010, le maire de la Commune de L'île-Rousse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de l'instruction des permis de construire sous les numéros 02B 134 10 N 0006 et 02B 134 10 N 0007.

Le permis de construire 02B 134 10 N 0006 dont le terrain est situé lieu-dit Padule, concerne la construction de 42 logements pour une SHON (Surface hors oeuvre nette) de 5707.72 m²

Le permis de construire 02B 134 10 N 0007 dont le terrain est situé lieu-dit Fornole concerne la construction de 158 logements pour une SHON de 11820m².

A cet effet,

Madame Carole SAVELLI a été désignée par le Président du Tribunal administratif de Bastia comme commissaire enquêteur.

Madame Carole SAVELLI recevra le public au cours des permanences qui se tiendront en mairie

Le lundi 23 août 2010 de 8h30 à 12h

Le lundi 6 septembre 2010 de 8h30 à 12h

le mercredi 22 septembre 2010 de 13 h 30 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la construction pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Ces observations peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de L'île-Rousse BP 11, 20220 L'ILE-ROUSSE, soit à l'adresse suivante :

Madame Carole SAVELLI commissaire enquêteur, BP 9, 20220 L'ILE-ROUSSE.

A l'expiration de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public aux heures habituelles de l'ouverture de la mairie.

CREATEURS D'ENTREPRISE

Pour une information, juste - **Abonnez-vous**



27

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES OUVERT (CCI2B/DC/2010.040)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

Services généraux des administrations publiques/activités Portuaires

Objet du marché : Prestations de contrôle d'accès et d'inspection filtrage en zone d'accès restreint du Port de commerce de BASTIA

Lieux de livraison :

Port de Commerce de Bastia

Type de marchés : Marché de services

Nouvelle nomenclature Européenne CPV : 71631420-0, 71700000-5 et 79714000-2

Caractéristiques principales du marché :

Présentées dans le cahier des charges

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence

Mode de passation du marché :

Défini par les articles 134, 135, 141, 142, 144, 160.II.5°, 6°, 7°, 161 et 77 du Nouveau Code des Marchés Publics.

L'avis concerne un marché public.

Marché à bons de commande :

Pour des raisons techniques, économiques et financières, le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire ne peuvent être entièrement arrêtés dans les présents marchés.

La Chambre de Commerce a décidé de passer un marché à bons de commande

Le présent marché à bons de commande détermine les spécifications, la consistance et le prix des prestations ou ses modalités de détermination.

Ils en fixent le minimum et le maximum en quantité ;

Minimum annuel : 300.000 euros HT

Maximum annuel : 1.200.000 euros HT

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (Titre IV - Chapitre 1er)

- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

- Crédits ouverts sur la section comptable : 120

Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales

Hôtel Consulaire - B.P 210

20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.

- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.

- Les imprimés DC4 et DC5 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <http://www.minefi.gouv.fr> (thème : marchés publics) et www.ccihc.fr ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste des principaux services relatifs à l'objet du marché effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.1 alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des offres : Le 29 septembre 2010 à 10 heures

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52. alinéa 2° sont examinées au regard

* des garanties et capacités techniques et financières

* de la liste des principaux services

Critères d'attribution des offres :

* le prix des prestations : (40%)

* la valeur technique (60%) définie :

- par la méthodologie organisationnelle et opérationnelle, (pertinence des propositions pour chaque scénario, profil des personnels affectés aux différentes missions apprécié au regard des titres, études et expérience).

- les conditions de ré déploiement en cas d'élévation du niveau de sûreté

- le plan de continuité de service

- la qualité de service (mesure de suivi et d'évaluation, traçabilité, plan de formation)

Durée de validité des offres : 180 jours

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : CCI2B/DC/2010.040

Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales

Palais Consulaire - B.P 210 - 20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Département Juridique et Affaires Générales

Tél : 04 95 54 44 39 - Fax : 04 95 54 44 96

Renseignements techniques :

Direction des Concessions Portuaires

Tél : 04 95 55 25 19 - Fax : 04 95 55 25 01

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montepiano - 20407 Bastia Cedex

Tél. : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Département Juridique et Affaires Générales

Tél : 04 95 54 44 39

Fax : 04 95 54 44 96

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

- Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision.

- Référé précontractuel effectué avant la conclusion du marché (Article L.551.1 du code de la justice administrative).

Publication au JOUE : Oui, le 17 août 2010

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 17 août 2010

15

COMMUNE DE CORBARA

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

2ème Insertion.

Par arrêté du 29 juin 2010, le Maire de CORBARA a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (P.L.U.).

A cet effet, un Commissaire enquêteur a été désigné par le président du tribunal administratif par ordonnance du 14 juin 2010.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 16 août 2010 au 16 septembre 2010 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- 16 août 2010 de 09h00 à 12h00 ;

- 23 août 2010 de 13h30 à 16h30 ;

- 27 août 2010 de 09h00 à 12h00 ;

- 16 septembre 2010 de 13h30 à 16h30;

Pendant la durée de l'enquête, un dossier accompagné d'un registre d'enquête sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels des locaux, sur lequel chacun pourra y consigner ses observations.

Le public peut également adresser ses observations écrites par lettre adressée en Mairie au commissaire-enquêteur, avant la clôture de l'enquête ou les lui exposer pendant ses heures de permanence en Mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire, Paul LIONS

16

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A L'ETABLISSEMENT DE SERVITUDES NECESSAIRES A LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE DANS LA COMMUNE DE BASTIA

Première insertion.

Le Préfet de la Haute Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté n° 2010222-0001 du 10 août 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'établissement de servitudes nécessaires à la construction d'une ligne électrique sur la commune de BASTIA.

Les pièces du dossier seront déposés dans la **mairie de BASTIA** pour une durée de 15 jours, du 8 septembre au 22 septembre 2010, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public, dans la mairie de BASTIA, ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, au maire ou au commissaire enquêteur pour les joindre au registre.

Monsieur Jean Pierre MOMUS, désigné commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public :

A la mairie de BASTIA, les

- Mercredi 8 septembre 2010 de 9h à 12h,

- Mercredi 22 septembre 2010 de 9h à 12h.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rendre son avis.

Fait à BASTIA le 10 août 2010,
Le chef du Service Soutien aux Territoires,
Gérard THOMAS

COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA

PLACE CAPIASSI
20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA

**MARCHE POUR UNE MISSION DE RENOVATION DU LAVOIR
ET LA CREATION D'UN FOUR, AU HAMEAU D'OCCIGLIONI****AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****I. Dénomination adresse et numéro de téléphone de la collectivité qui passe le marché :**

Commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA
Place Capiassi
20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA
Tél : 04.95.60.08.68 - Fax : 04.95.60.49.08

II. Remise des offres et renseignements :

Commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA
Place Capiassi
20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA
Tél : 04.95.60.08.68 Fax : 04.95.60.49.08

III. Type d'acheteur :

Collectivité Locale.

IV. Objet du Marché : Rénovation du lavoir et création d'un four au hameau d'Occhiglioni.**V. Condition du Marché :**

Le présent marché est passé sous forme de la procédure adaptée (Art.28 du CMP).
Le délai de validité des offres est fixé à quatre vingt dix jours (90) à compter de la date limite de remise des offres.

Le délai de production des pièces fiscales et sociales prévu à l'Article 45 et 46 du Code des Marchés Publics en cas d'attribution du Marché est de cinq jours (5).

VI. Présentation des candidatures et des offres :

En application de l'Article 45 du Code des Marchés Publics les candidats et leurs sous traitants auront à produire un dossier de candidature complet daté et signé par eux.

- Une offre de prix

- La liste des compétences et qualifications des candidats

- Les délais d'exécution.

VII. Critères de choix et classement :

Le classement des candidats se fera selon les critères suivants :

1. Le prix des prestations pour 40 %
2. Les délais de réalisation pour 20 %
3. La qualification et les références du candidat pour 30%
4. Les moyens humains et matériels 10 %

VIII. Date de la remise des offres :

- Le jeudi 30 septembre 2010 à 12 heures

IX. Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de son insertion :

24 août 2010

Le Maire,

Ange François VINCENTELLI.

APPEL A CONCURRENCE

Référence : Marché de fournitures à bons de commande relevant d'une procédure adaptée en vertu des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics

Identification de l'organisme qui passe le marché : BASE AERIENNE 126 DE VENTISERI-SOLENZARA

Objet du marché : MAPA - Marchés alimentaires

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant)

- Prix des prestations : 60% - Taux de couverture de l'offre : 20% - Délai de livraison : 20%

Renseignements complémentaires : (Retrait et dépôt des dossiers)

* Base Aérienne 126 - DFA/BAU/CM - 20223 Solenzara Air

* Téléphone : 04 95 57 84 07 - Fax : 04 95 56 84 91

Date limite de réception des offres : Le 22 octobre 2010 à 11 heures

Date d'envoi de l'avis d'appel à concurrence : Le 23 août 2010

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA COSTA VERDE**

20230 San Nicolao

AVIS D'ATTRIBUTION**1. Dénomination, adresse et numéro de téléphone de la collectivité qui passe le marché :**

Communauté de Communes de la Costa Verde - 20230 San Nicolao
Tél : 04 95 38 47 39 - Fax : 04 95 38 47 41

2. Objet du marché : Restauration de la toiture de l'Eglise paroissiale de Sant'Andréa di Cotone

3. Mode de passation du marché : Le présent marché est passé sous la forme adaptée, il est soumis aux dispositions des articles 28 et suivants, du CMP

4. Attribution du marché : Le marché a été attribué à la SARL LES FRERES PIA-CENTINI, pour un montant de 163.725,00 euros HT

5. Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de son insertion :

18 août 2010

Le Président,
François BERLENGHI.

AVIS DE MARCHÉ - TRAVAUX**NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Personne publique.

Mairie de Santa Maria Siche
20190 Santa Maria Sicche
Téléphone : 04 95 25 70 48
Télécopieur : 04 95 25 78 80
courriel : mairiesantamariasiche@wanadoo.fr

Adresse du maître d'oeuvre :

Arkepolis - 126, rue du Temple
75003 Paris
Tél : 01 43 40 79 02 - Fax : 01 43 20 25 62
courriel : jean-manuel.paoli@arkepolis.fr

Le retrait du cahier des charges se fait par demande écrite (courrier, courriel ou télécopie) auprès de la Mairie ; les offres doivent être envoyées à la Mairie.

OBJET DU MARCHÉ :

Mesures d'urgence. Travaux pour la consolidation et sauvegarde de l'Eglise Sainte-Lucie à Santa Maria Siche.

DESIGNATION DES LOTS :

Lot unique Maçonnerie-Pierre de Taille

LIEU D'EXÉCUTION :

Le délai d'exécution est de 3 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service

FORME JURIDIQUE DU GROUPEMENT : Entrepreneur unique - entrepreneurs groupés solidaires - entrepreneurs groupés conjoints

PROCEDURE :

Procédure adaptée (MAPA) définie à l'article 28 du Code des marchés publics 2006.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

* prix des prestations 60%

* valeur technique de l'offre : 40%, jugée au regard du mémoire technique établi par l'entreprise justifiant de la méthodologie, des moyens, des références et de la cohérence de l'offre

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le 3 septembre à 15h00

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : Le 12 août 2010

APPEL A CONCURRENCE

Référence : Marché de services à bons de commande relevant d'une procédure adaptée en vertu des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics

Identification de l'organisme qui passe le marché : BASE AERIENNE 126 DE VENTISERI-SOLENZARA

Objet du marché : Opération de dératissage, de désinfection et de désinfection

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant)

- Prix des prestations : 50% - Valeur technique : 30% - Performances en matière de protection de l'environnement : 5% - Délai d'intervention : 15%

Renseignements complémentaires : (Retrait et dépôt des dossiers)

* Base Aérienne 126 - DFA/BAU/CM - 20223 Solenzara Air

* Téléphone : 04 95 57 84 07 - Fax : 04 95 56 84 91

Date limite de réception des offres : Le 08 octobre 2010 à 11 heures

Date d'envoi de l'avis d'appel à concurrence : Le 19 août 2010

Département de la Corse du Sud**MAIRIE DE BASTELICACCIA****AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions de la révision simplifiée du P.L.U. de la **Commune de BASTELICACCIA** pour une durée de 31 jours du 23 Août 2010 au 22 septembre 2010 inclus.

Mlle Marie Christine CIANELLI, urbaniste, expert judiciaire, docteur es lettres, maître en droit, demeurant 7, rue Ange Moretti à Ajaccio (20000), a été désignée par le Tribunal Administratif de Bastia comme commissaire enquêteur et procédera en cette qualité conformément aux dispositions prescrites ci-dessous.

Un dossier d'enquête comprenant le projet de révision simplifiée du P.L.U. de la commune sera déposé à la mairie de Bastelicaccia, siège de l'enquête, du 23 août 2010 au 22 septembre 2010 inclus afin que le public puisse :

- en prendre connaissance les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sauf les jours fériés.

- le cas échéant, consigner leurs observations sur le registre d'enquête à feuilles non mobiles figurant au dossier.

Le commissaire enquêteur recevra les observations des habitants et personnes intéressées à la mairie de Bastelicaccia, siège de l'enquête, les mercredi 25 août 2010 de 14 h à 16 h, jeudi 9 septembre 2010 de 9 h à 12 h et le mercredi 22 septembre 2010 de 9 h à 12 h.

Les observations pourront aussi être adressées par écrit soit à la mairie de Bastelicaccia à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête, soit au domicile du commissaire enquêteur à l'adresse indiquée à l'article 2 du présent arrêté.

Le Maire,
A. OTTAVI

23

Office Notarial**SCP MAMELLI**

Résidence Santa Catalina
Saint-Florent (Haute-Corse)
Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie Mamelli, Officier Public, notaire à Saint-Florent (Haute-Corse), les 2, 6 et 15 juillet et 10 août 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile**Dénomination** : "LA CITAJ"**Siège** : Saint-Florent (20217), Route de la Cathédrale

Objet : "L'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles. Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société".

Durée : 99 ans**Apports immobilier** :

Dans un immeuble à SAINT-FLORENT

cadastré AE, n°150, 152 et 153 :

- La nue-propriété du LOT 1 : l'appartement au rez-de-chaussée et le jardin.

- Le LOT 2 : l'appartement au premier étage ;

- Le LOT 4 : l'appartement au dernier étage sous toiture ;

Évalués à 680.000,00 euros.

Capital : 680.000,00 euros, divisé en 680 parts sociales de 1.000,00 euros chacune**Gérance** : Monsieur Claude, Eugène, Marie Chiaverini de Morati Gentile, demeurant à Garches (92380), 44, rue Athime Rué**Cession de parts** : Libre entre associés
RCS de Bastia

Pour avis, le notaire.

02

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Borgo du 13/08/2010, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI THIFA**Siège** : c/o M. Thiebaut Antony, demeurant Lotissement Alba Marana, 20290 Borgo**Capital** : 200 euros

Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou : apporté à la société).

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation**Gérant** : M. Thiebaut Antony, demeurant Lotissement Alba Marana, 20290 Borgo
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis, le gérant.

36

BOULANGERIE**PÂTISSERIE LA CASINCA**

SARL au capital de 10.000 euros
CHIAPATELLA - CENTRE COMMERCIAL
MORACCHINI - RN 198 - FOLELLI
20213 PENTA DI CASINCA
504 441 478 RCS BASTIA

DEMISSION DU GERANT

Monsieur Rémi DUMONTOT, demeurant 10 Piazza Sermanu CARDO 20200 BASTIA, a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 02 août 2010. Il n'a pas encore été pourvu à son remplacement. L'inscription modificative de cette mention sera requise au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Pour ordre et avis,

25

Henri PINNA**Joseph MELGRANI****Paul CUTTOLI****Louis-Valéry VERGEOT**

Notaires associés
6, Bd Sylvestre Marcaggi - 20000 Ajaccio
Tél. 04.95.51.75.75 - Fax 04.95.51.15.55

**AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire associé, le 8 juillet 2010, enregistré à AJACCIO SIE, le 21 juillet 2010, Bordreau n°2010/526 Case n°2 Ext 1388,

Il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile régie par les dispositions du Titre IV du Livre III du Code civil, et les statuts dont s'agit,**Dénomination sociale** : "PISTICCINI"**Capital social** : 400,00 euros, divisé en 40 parts sociales de 10,00 euros chacune, souscrites et réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports respectifs.**Siège social** : Pisciatello, 20129 BASTELICACCIA

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société

Durée : 50 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Le capital est entièrement constitué par des apports en numéraires.

Gérant : M. Pascal Simon ALBERTINI, demeurant à BASTELICACCIA (20129), Pisciatello, nommé pour une durée de cinq ans.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

Cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés ou ascendant ou descendant d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Pour avis, Me Henri PINNA, Notaire.

17

RECTIFICATIF

A l'annonce n°85, parue dans le journal "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 06 août au 12 août 2010 - N°6325 Concernant l'Extension de l'objet social de la Société BRICOVAL SARL.

Il fallait lire : Au terme d'une délibération en date du 19 juillet 2010.**Et non** : En date du 03/08/2010, comme cité par erreur.

Le reste sans changement.

50

SCP LECOEUR-CHARTREL

SISE A ROUEN (SEINE-MARITIME)
2 RUE - JEAN LE CANUET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Fabrice CHARTREL en date du 20 août 2010, il a été constituée la société suivante :

Dénomination : LA COLLINE**Forme** : Société Civile Immobilière**Siège social** : OLETTA Lieudit «Croce»**Capital social** : 600.000,00 euros

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Durée : 99 ans**Apports en numéraire** : 300.000 euros**Apports en nature** : Un terrain édifié de constructions à OLETTA (HAUTE-CORSE) lieu-dit "Croce"**Evaluation** : 300.000 euros**Cession de parts** : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.**Gérants** : Monsieur Sylvestre ALTMAN demeurant à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 67 rue Perronet, et Madame Jacqueline SABBAGH, demeurant à PARIS 6ème ARRONDISSEMENT (75006) 39 rue Placide**Immatriculation** : Ladite société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis,

39

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er août 2010 il a été constitué une société

Dénomination sociale :

CARPE DIEM 2B

Siège social : Casa Fiurita Lieu Dit U Lupinellu, 20214 calenzana**Forme** : SARL**Capital** : 2000 euros**Objet social** : service aux entreprises :

Centre d'appels relation client à distance

Gérance : Madame Caroline LUC-

CHETTI, Casa Fiurita Lieu Dit U Lupinellu, 20214 Calenzana

Co-gérant : Madame Sabrina PITON, 66 quartier Villanova, 20214 Calenzana**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

37

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 août 2010,

Mme Pierrette Desanti veuve Marcaggi, domiciliée, sis Parc Sainte Lucie, Bât. 2, 35, route du Vittulo, à Ajaccio (20090), a donné en location gérance à Monsieur Bruno Leca, né le 8 septembre 1963 à Foix (09), de nationalité française, demeurant "Le Canale", à Balogna (20160).

Le fonds de commerce de débit de boissons exploité à Ajaccio (20000), sis, 42, Cours Napoléon, pour une durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2010, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour insertion unique,

05

ARTS ET PLACARDS

SARL au capital de 8.000 euros
Siège social : Immeuble Azur Lot n°2
7, Rue Dell Pellegrino
20090 Ajaccio
RCS Ajaccio 492 249 818

Aux termes d'une délibération en date du 13/08/2010, l'AGE des associés de la Société à Responsabilité Limitée ARTS ET PLACARDS a décidé de transférer le siège social de l'Immeuble Azur Lot n°2, 7, Rue Dell Pellegrino 20090 AJACCIO au Route de Cauro, Lieu dit Pianiccia 20166 PORTICCIO (Commune de Cauro) à compter du 1er septembre 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance,

09

STRADIMARE

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 euros
Siège Social : Port de Plaisance de l'Amirauté
20000 AJACCIO
R.C.S. : Ajaccio 394 215 586

Aux termes d'une délibération en date du 02/08/2010, la collectivité des associés a révoqué Monsieur Pierre-Alain BIANCONI, gérant de la Société et a nommé en remplacement pour une durée illimitée Mr Joseph, Xavier CANCELLIERI, né le 27/07/1955 à CORTE (2B), de nationalité française, demeurant Campo Vecchio 20213 VENACO

La Gérance,

38

Le contrat de location-gérance consenti suivant acte sous seing privé en date du 1er septembre 2009 à Ajaccio, par Mme Pierrette Desanti veuve Marcaggi, loueur, domiciliée, à Ajaccio, Parc Sainte Lucie, 35, route du Vittulo, à Monsieur Jean-Marie Mannu, locataire-gérant, domicilié, sis Chemin des Vignes c/o M. Pinelli à Afa (20167), et portant sur le fonds de commerce de débit de boissons exploité, sis, 42, Cours Napoléon à Ajaccio (20000), prendra fin le 31 août 2010.

Pour insertion unique,

40

Aux termes d'un acte authentique, reçu le 03/08/2010 à Meudon par Maître VAN THEMSCHE Eric, Notaire au sein d'un Société Civile Professionnelle, titulaire d'un office notarial dont le siège est à Meudon (92190) 2 bis avenue Le Corbeiller, enregistré le 09/08/2010 au SIE d'Issy Les Moulineaux, Bordreau N°2010/1076 Case N°7 Extrait 10263.

La société TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros dont le siège social est situé Chemin de Paratojo, Le Fango - Résidence Le Desk 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 662 054 188, a cédé à la société VITO CORSE, S.A.S. au capital de 1.000.000 euros dont le siège social est situé Tour Franklin, 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 518 094 784, le fonds de commerce de (VENTE DE CARBURANT AU DETAIL) sis à CALVI (20260) Lieudit « Alzetta », Route Nationale 198, et pour lequel le cédant est immatriculée au R.C.S. de Bastia sous le numéro 662 054 188 00153, moyennant le prix de 314.000 euros.

La société VITO CORSE, est propriétaire du fonds cédé à compter rétroactivement du 02/08/2010 et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour. Les oppositions seront reçues, au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues, pour la validité et la correspondance en l'étude de Maître Gérard-Marcel CIAVALDINI, Notaire à CALENZANA (20214), 1 rue du Tabélon.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

INFOGREFFE

PAR INTERNET

www.infogrefe.fr

L'information légale sur les entreprises

(Kbis, bilans, états d'endettement...)

PAR MINITEL 3617 infogrefe

PAR TÉLÉPHONE 0 899 70 22 22

53

SAINT JEAN CHARLES H

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège Social : 11, rue du Pontetto
20200 Bastia
451 752 786 R.C.S. : BASTIA

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale à caractère mixte du 15 mars 2010, les associés de la société SAINT JEAN-CHARLES H ont décidé de transférer le siège social, à compter du 15 mars 2010, de «11 rue du Pontetto, 20200 BASTIA» à «Immeuble La Tyrrhénienne, Quai des Martyrs, 20200 BASTIA».

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Siège social : 11 rue du Pontetto, 20200 BASTIA

Nouvelle mention :

Siège social : Immeuble La Tyrrhénienne, Quai des Martyrs, 20200 BASTIA

Le Gérant,

54

SAINTE CECILE U

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège Social : 11, rue du Pontetto
20200 Bastia
451 753 248 R.C.S. : BASTIA

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale à caractère mixte du 15 mars 2010, les associés de la société SAINTE CECILE U ont décidé de transférer le siège social, à compter du 15 mars 2010, de «11 rue du Pontetto, 20200 BASTIA» à «Immeuble La Tyrrhénienne, Quai des Martyrs, 20200 BASTIA».

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Siège social : 11 rue du Pontetto, 20200 BASTIA

Nouvelle mention :

Siège social : Immeuble La Tyrrhénienne, Quai des Martyrs, 20200 BASTIA

Le Gérant,

58

NG 2B "ELECTRICITE"

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2000 euros
Siège social : GARE DE TALLONE
20270 Aléria

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ALERIA du 23 juillet 2010, enregistré à la recette des impôts de BASTIA, le 3 août 2010, Bordereau 2010/750, Case n°14, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : NG 2B "ELECTRICITE"

Siège social : GARE DE TALLONE, 20270 ALERIA

Objet social : Electricité générale du bâtiment

Durée de la Société : 60 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2000 euros

Gérance : Monsieur NIZRI Anthony, demeurant Gare de TALLONE - 20270 ALERIA

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis,
La Gérance.

L'INFORMATEUR**CORSE NOUVELLE****TEL : 04 95 32 04 40**

57

COMMUNE DE RUTALI**AVIS AU PUBLIC****REALISATION D'UN SCHEMA CONCEPTUEL RELATIF A LA POLLUTION DES SOLS DE L'ANCIENNE DECHARGE ET DE L'INCINERATEUR SIS A RUTALI****(Installation classée pour la protection de l'Environnement)****Le Préfet de la Haute-Corse.**

Informe le public que la réalisation d'un schéma conceptuel relatif à la pollution du sol et des eaux du site de l'ancienne décharge de déchets ménagers et de l'incinérateur a été prescrit par arrêté du 13 août 2010.

Cet arrêté est tenu à la disposition du public à la Mairie de RUTALI, où il peut être consulté par toute personne intéressée.

35

L'INCANTU

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Route de Calca - 20245 Galéria
RCS Bastia - Siret : 38991322900016

Aux termes d'une délibération en date du 02 mars 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'une extension de l'objet social de la société et à modifier en conséquence l'article 2 des statuts :

... L'acquisition, d'administration et gestion par la location de tout types de véhicules de transport : véhicules de tourisme et utilitaires, cycles et motocycles, ainsi que les véhicules de types quad...

La Gérance,

10

CORSE LOCATION SERVICE

SAS au capital de 38.112,25 euros
Siège social : Zone Industrielle La Poretta
20137 PORTO VECCHIO
390 199 693 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 11/08/2010 : Monsieur Alain, Jean-Marie LEBRUN, né le 27 juin 1950 à TALENCE (33), de nationalité française, demeurant Lieu dit Parmentil, Route de Porto Vecchio 20169 BONIFACIO a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean Noël VAUDAUX, démissionnaire, à compter de ce jour. L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
Le Président.

22

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Août 2010, les associés de la SCI CARCO VECCHIO II (RCS BASTIA 501 320 741) ont décidé de modifier l'objet social comme suit :
- "l'acquisition d'un ou plusieurs terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles ou biens à usage d'habitation, la vente en totalité ou par fraction desdits immeubles (édification de tous bâtiments tels qu'habitations collectives ou individuelles, bureaux, parking, caves, etc...).
Le lotissement desdits terrains.
Les travaux de rénovation, transformation d'immeubles anciens assimilés par l'administration fiscale à des opérations de constructions de l'article 239 ter du CGI.
Plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social".
Ils ont décidé également de transférer le siège social à BORGIO (20290) - Les Hauts de San Ornello - Impasse des Coccinelles.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

P.U.I.

44

SARL SOFA

SARL au capital de 8000 euros
Siège : 43, Allée des Fauvettes, Les Collines
20620 Biguglia

Aux termes d'une délibération en date du 19 août 2010 les associés ont décidé le transfert du siège social de la Société de 43, Allée des Fauvettes, Les Collines, 20620 Biguglia, à, **Espace Tamburini, Montesoro, 20600 Bastia**. Lors de la même délibération, les associés ont décidé la mise en activité de la société.

Pour avis, le gérant.

55

SAINTE CATHERINE MJ

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège Social : 11, rue du Pontetto
20200 Bastia
451 752 828 R.C.S. : BASTIA

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale à caractère mixte du 15 mars 2010, les associés de la société SAINTE CATHERINE MJ ont décidé de transférer le siège social, à compter du 15 mars 2010, de «11 rue du Pontetto, 20200 BASTIA» à «Immeuble La Tyrrhénienne, Quai des Martyrs, 20200 BASTIA».

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Siège social : 11 rue du Pontetto, 20200 BASTIA

Nouvelle mention :

Siège social : Immeuble La Tyrrhénienne, Quai des Martyrs, 20200 BASTIA

Le Gérant,

LES ANNONCES**LEGALES****ET AVIS SONT RECUS****JUSQU'AU JEUDI 10 HEURE****DERNIER DÉLAI POUR****PARAÎTRE LE VENDREDI****FAX : 04 95 32 02 38****al@informateurcorse.com****GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA**

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

24

LJ - 4152196
M. Simonpietri Stéphane
3, rue Gabriel Péri - "People"
20200 Bastia
RCS Bastia / RM N°A 483 102 257
2005 A 1244

Dépôt de l'Etat de Collocation

Les créanciers de la procédure susvisée sont informés que le mandataire a déposé au Greffe le 16 juillet 2010 l'Etat de Collocation suite à la vente immobilière intervenue.

Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés

11

HARMONIE

SARL au capital de 7.623 euros
Siège social : Immeuble Saint Jean,
Route de Bastia - 20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio 351476643

Aux termes d'une délibération en date du 13/07/2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de "Prise de participation dans toutes sociétés commerciales du secteur du tourisme" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La Gérance,

31

Sarl GRM,

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 août 2010, le quorum étant atteint il a été décidé d'étendre l'objet sociale de la SARL GRM dont le siège social est situé à Tolla (corse du sud) à la prestation de services de formation dans le domaine de la gestion des risques et de la maîtrise de la vulnérabilité des organisations.

41

SARL FONTANACCIA

Route du bord de mer
20245 Galéria
Siret N° 400 238 127 00015

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 2010, il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution à l'amiable de la société et ce, rétroactivement à compter du 31 DECEMBRE 2006 compte tenu de l'absence d'actif et de passif, de sa mise en liquidation puis de sa radiation au RCS du Tribunal de Commerce de Bastia. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur ERIC CAPPY demeurant route du bord de mer 20245 GALERIA avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et à la clôture et à la radiation de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez M. Eric CAPPY, route du bord de mer à GALERIA, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS : Bastia.

CONSEIL GENERAL

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : Mise en sécurité de Leclerc (5 lots) Relance

Référence acheteur : 2010-060

Nature du marché : Travaux

Type de Marché : Execution

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45262700 - Travaux de transformation de bâtiments

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché à lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

A titre indicatif, travaux concernant la mise en sécurité & incendie des cages d'escaliers (cloisonnement) ainsi que la remise aux normes du système de sécurité incendie du bâtiment.

Lot N° 1 - démolition - cloisons - faux plafonds - peinture - CPV 45262700

Lot N° 2 - châssis de désenfumage - CPV 45262700

Lot N° 3 - menuiseries intérieures et extérieures - CPV 45421000

Lot N° 4 - électricité - CPV 45311000

Lot N° 5 - système de sécurité incendie - CPV 45312100

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité/

- Délai global de paiement de 30 jours ;

- Prix fermes et actualisables

Forme juridique

solidaire

Conditions de participation

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

70 % : Prix

30 % : Délai

Dossier à retirer :

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Pôle Patrimoine service des bâtiments

1 rue Dunant

BP 414

20183 Ajaccio cedex

Tél : 04 95 29 12 29 - Fax : 04 95 29 15 44

mèl : jean-baptiste.occhiminuti@cg-corsedusud.fr

web : http://www.cg-corsedusud.fr

Remise des offres : 30/09/10 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres :

180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Date prévisionnelle de début des prestations </STRONG

Décembre 2010

- Précisions sur la dématérialisation des plis :

Le dépôt électronique du pli : la transmission du pli par la voie électronique s'opérera à l'adresse Internet suivante <http://www.marches-publics.info/>, sachant que les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Le dépôt du pli transmis par voie électronique ou sur support physique électronique donne lieu à un avis de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

- Possibilité d'envoyer une copie de sauvegarde en sus de la transmission électronique du pli. Le candidat, qui présente ses documents par voie électronique, peut adresser au pouvoir adjudicateur sur support papier ou sur support physique électronique une copie de sauvegarde. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue au pouvoir adjudicateur dans le délai prescrit pour le dépôt du pli.

Elle doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: «copie de sauvegarde».

En cas de problème technique pour le dépôt du pli, prendre l'attache de la hot line du profil acheteur au 04.76.44.11.68

- Re-Matérialisation de pièces du marché du candidat retenu : Les candidats sont informés que toute offre retenue adressée par voie électronique pourra être re-matérialisée afin que la signature du marché intervienne par voie manuscrite (comme l'acte d'engagement).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès du correspondant par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place).

Il est téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

En cas de problème technique pour le téléchargement du DCE, prendre l'attache de la hot line du profil acheteur au 04.76.44.11.68

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Critères de sélection des candidatures : garanties techniques et financières suffisantes ; candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA, Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex, Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55, mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÉGLEMENT AMIABLE DES LITIGES, Bd Paul Peytral, 13282 Marseille - 20, Tél : 04 91 15 63 74 - Fax : 04 91 15 61 90.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative (CJA) jusqu'à la signature du contrat ;

- soit de l'article L 551-13 du code de justice administrative (CJA) après la conclusion du contrat, si le recours pré-cité n'a pas été introduit.

- soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

- soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA.

Envoi à la publication le : 25/08/2010

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

MAIRIE DE GALERIA - 20245 GALERIA

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

Objet des marchés :

Travaux de réhabilitation : Réfection des égouts Intempéries 2008

Travaux de réhabilitation : Parking communal Intempéries 2008

Travaux de réhabilitation : Toiture du bâtiment communal

Mode de passation du marché : Appel d'offres ouvert et mise en concurrence préalable

Modalités d'obtention des dossiers :

Adresse du service où les documents peuvent être demandés ou retirés :

Mairie de GALERIA

Personnes à contacter pour tous renseignements complémentaires :

Monsieur le Maire de Galeria

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Celles prévues aux articles 50 et 55 du Code des Marchés Publics et leur agrément spécifique

Date limite de réception des offres et adresse à laquelle doivent être transmises : Le Vendredi 10 septembre 2010 à 12h à la Mairie de GALERIA - 20245

Délais de validité des offres : 1 an

* Les offres devront être envoyées sous double enveloppe obligatoirement cachetées. A la Mairie de Galeria - 20245

Date d'envoi de l'avis à publication : 25 août 2010.

COMMUNE DE PIEVE

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique :

Monsieur le Maire de PIEVE - Commune de PIEVE - 20246

Tél : 04 95 37 63 39 / Fax 04 95 35 65 52

Procédure de passation : Procédure adaptée, selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Objet du marché : Réfection de la route communale de l'Oglitrella

Le cahier des charges est disponible en Mairie

Pour tous renseignements concernant les travaux :

Mairie de PIEVE - 20246 - Tél : 04 95 37 63 39 / Fax : 04 95 35 65 52

Portable de Monsieur le Maire Jacques LINALE : 06 22 52 54 94

Date limite de réception des offres : 13/09/2010

Le Maire,
Jacques Linale

Email : al@informateurcorse.com

CONSEIL GENERAL**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : Château de la Punta - Travaux d'urgence et de mise en sécurité (3 lots)

Référence acheteur : 2009-052

Nature du marché : Travaux

Type de Marché : Execution

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45000000 - Travaux de construction

Complémentaires :

45262690 - Remise en état de bâtiments dégradés

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché à lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

Travaux de maçonnerie, pierre de taille, restauration des pierres, restauration des menuiseries.

Lot N° 1 - MACONNERIE - PIERRE de TAILLE - CPV 45262510

Lot N° 2 - RESTAURATION DES PIERRES - CPV 45262521

Lot N° 3 - RESTAURATION DES MENUISERIES - CPV 45422100

Conditions relatives au contrat

Cautionnement :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité

- Délai global de paiement de 30 jours;

- Prix fermes et actualisables

Forme juridique :

solidaire

Conditions de participation

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Dossier à retirer :

CONSEIL GÉNÉRAL DE CORSE DU SUD

Direction Générale Adjointe des Infrastructures de Communication,

Transports et Patrimoine-Pôle Patrimoine-Service des Bâtiments

Rue Fiorella - BP 414
20183 AJACCIO CEDEX
Tél : 04 95 29 14 68 - Fax : 04 95 29 15 44
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Remise des offres : 20/09/10 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres :

180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Date prévisionnelle de début des prestations :

Décembre 2010

- Précisions sur la dématérialisation des plis :

Le dépôt électronique du pli : la transmission du pli par la voie électronique s'opérera à l'adresse Internet suivante <http://www.marches-publics.info/>, sachant que les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Le dépôt du pli transmis par voie électronique ou sur support physique électronique donne lieu à un avis de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

- Possibilité d'envoyer une copie de sauvegarde en sus de la transmission électronique du pli. Le candidat, qui présente ses documents par voie électronique, peut adresser au pouvoir adjudicateur sur support papier ou sur support physique électronique une copie de sauvegarde. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue au pouvoir adjudicateur dans le délai prescrit pour le dépôt du pli. Elle doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: «copie de sauvegarde».

En cas de problème technique pour le dépôt du pli, prendre l'attache de la hot line du profil acheteur au 04.76.44.11.68

- Re-Matérialisation de pièces du marché du candidat retenu : Les candidats sont informés que toute offre retenue adressée par voie électronique pourra être re-matérialisée afin que la signature du marché intervienne par voie manuscrite (comme l'acte d'engagement).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès du correspondant par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place) .Il est téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

En cas de problème technique pour le téléchargement du DCE, prendre l'attache de la hot line du profil acheteur au 04.76.44.11.68

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Critères de sélection des candidatures : garanties techniques et financières suffisantes ; candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex,

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55,

mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÉGLEMENT AMIABLE DES LITIGES, Bd Paul Peytral, 13282 Marseille - 20, Tél : 04 91 15 63 74 - Fax : 04 91 15 61 90,

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative (CJA) jusqu'à la signature du contrat ;

- soit de l'article L 551-13 du code de justice administrative (CJA) après la conclusion du contrat, si le recours pré-cité n'a pas été introduit.

- soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

- soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA.

Envoi à la publication le : 13/08/2010

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

ARTISAN-MAÇON

Effectue tous travaux de maçonnerie

Rénovation – Gros Œuvre – Second Œuvre

Intérieur – Extérieur

06 32 50 39 17

8^{ème} Tournoi International des Jeunes du Gallia Club de Lucciana

Un plateau de grande qualité



Le 8^{ème} Tournoi international des jeunes organisé par le Gallia Club de Lucciana s'annonce exceptionnel. Après celui mis sur pied l'an dernier qui inaugurait le nouveau complexe sportif Charles Galletti et qui avait séduit la grande foule, ce plateau qui va s'ouvrir ce vendredi 27 Août et se clôturera dimanche 29 Août sera lui aussi de très grande qualité.

Seront présents les clubs italiens de la Sampdoria de Gênes et de Livourne, L'Etoile Rouge de Belgrade du célèbre Dragan Dzajik qui émerveilla par sa

classe et son talent la Corse entière dont on espère la présence à cette grande compétition, mais également les solides formations de l'Olympique Lyonnais de l'entraîneur Joël Fréchet, ancien joueur professionnel du SCB, de l'AS Monaco, de l'Olympique de Marseille, de l'OGC Nice et de l'AS Cannes. Un plateau phénoménal.

On y ajoutera les principaux clubs insulaires de l'ACA, de l'Etoile Filante Bastiaise et le pôle Espoir d'Ajaccio qui tenteront de tenir tête à ces grands monstres et faire bonne figure.

Un millier d'enfants présents

Ce tournoi international s'annonce passionnant. Tout a été mis en œuvre pour qu'il se déroule dans la plus parfaite sportivité, ce que nous précisait le président Pierre Joseph Santini dont la passion ne se dément pas.

Un plateau qui comprendra :

24 formations U 11
22 équipes U 13
11 équipes U 15 Honneur
et bien entendu les 12 équipes U 15 élite qui vont tout mettre en œuvre pour arracher la timbale.

L'ouverture du tournoi est prévue ce vendredi 27 Août à 14 heures au complexe Sportif Charles Galletti de Lucciana.

Il se clôturera Dimanche 29 Août aux alentours de 15 heures avec les principales finales.

La remise des prix étant annoncée vers 18 heures avec le Mémorial du regretté président du Sportif Club de Bastia Jean François Filippi.

Tout est prévu pour que cette grande fête se termine dans l'allégresse et fasse honneur au Gallia Club Lucciana qui vient de retrouver avec brio sa place en division d'honneur.

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous cherchez toujours à rencontrer l'âme sœur. Vos critères sont peut-être un peu trop sélectifs en ce domaine. **Affaires** : Organisez bien votre emploi du temps. Votre réussite dépendra beaucoup de cette organisation. **Santé** : Une forme à toute épreuve.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 1. **Cœur** : Vous avez l'impression que vos amis vous délaissent. Ne serait-ce pas vous qui avez pris un peu de recul ? **Affaires** : Vos conclusions sont un peu hâtives. Reprenez depuis le début, vous arriverez à un tout autre résultat. **Santé** : Dos sensible.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 8. **Cœur** : Vous passez trop peu de temps auprès de votre famille. Il faut faire en sorte d'être plus disponible. **Affaires** : Vous vous dites tout le temps surchargé. C'est normal, il faut apprendre à déléguer un peu plus. **Santé** : Évitez tous les plats trop gras.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vous vous posez des questions à propos de votre partenaire. Pourquoi ne pas aborder franchement le sujet ? **Affaires** : Votre matériel commence à être dépassé. Il est temps d'envisager son remplacement progressif. **Santé** : Prudence en déplacement.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 0. **Cœur** : Vous avez pris du simple intérêt pour un engagement. Soyez prudent afin de ne pas subir de déception. **Affaires** : On va faire appel à votre pouvoir de négociation. Il faudra vraiment faire preuve d'une diplomatie hors pair. **Santé** : Votre sommeil est agité.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 7. **Cœur** : Vous vous plaignez de votre apparence physique. Il ne faut pas en faire un complexe, vous vous écarteriez des autres. **Affaires** : Vous manquez cruellement de place. Parlez-en aux personnes responsables de cet état de fait. **Santé** : Tout va bien.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 1. **Cœur** : Qui, mieux que vous, sait ce qui se passe dans votre cœur. Faites-le savoir aux autres qui veulent vous conseiller. **Affaires** : Vous allez devoir vous exprimer en public. soyez concis, clair et précis. **Santé** : Mangez des fruits de saison.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 5. **Cœur** : L'espoir que vous nourrissiez s'avère vain. Ne vous désolés pas, c'est peut-être un signe que vous faisiez fausse route. **Affaires** : Vous avez besoin de prendre du repos. Votre travail devient une charge trop importante. **Santé** : Fatigue générale.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vous êtes heureux, et avez envie que cela se sache. Attention à ne pas blesser ceux pour qui la vie est un peu moins facile actuellement. **Affaires** : Des formalités assez lourdes. Prenez patience, vous en viendrez à bout. **Santé** : Excellente.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

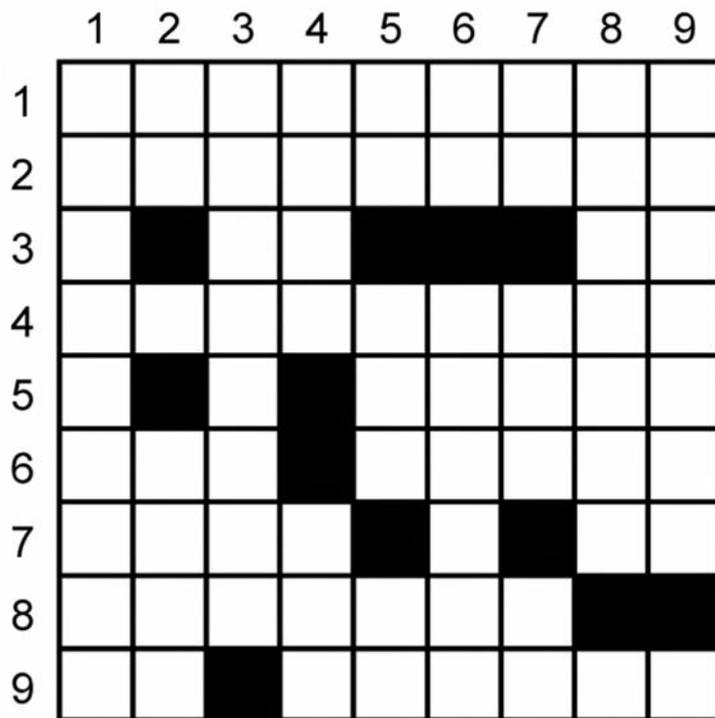
Chiffre : 4. **Cœur** : Vous appréciez particulièrement les soirées entre copains. Ce sont de bons moments de détente pure et simple. **Affaires** : Vos supérieurs ont un œil sur vous. On cite votre nom pour un projet de la plus haute importance. **Santé** : Buvez moins de café.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 7. **Cœur** : Vous êtes confronté à une personne au caractère difficile. Ne vous départissez pas de votre calme et prenez de la distance. **Affaires** : Une somme d'argent est en jeu. Gérez intelligemment, sans prendre de risque. **Santé** : Surveillez bien vos dents.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 9. **Cœur** : Un importun sème la zizanie au sein de votre famille. Parlez avec vos proches, et réglez rapidement le problème. **Affaires** : Vous avez envie de tout lâcher. C'est un moment de démotivation, mais cela sera très passager. **Santé** : Tout va pour le mieux.

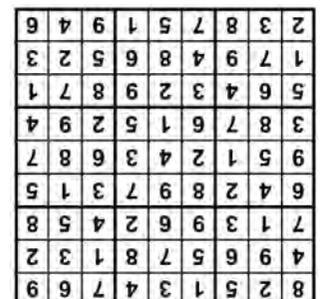
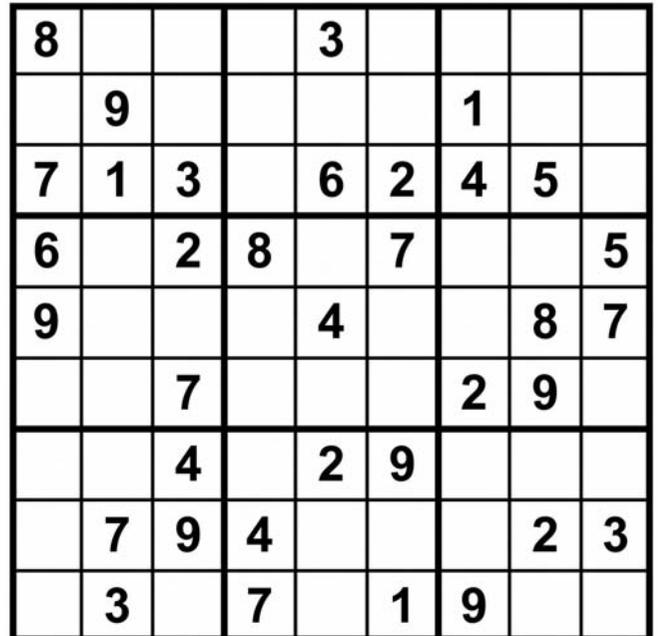


Horizontalement

1. Force.
2. Modifiable.
3. Dans l'hévéa. - D'accord.
4. Juge d'Israël.
5. Œuvre de Daudet.
6. Démonstratif. - Bois acéré.
7. Ville espagnole. - Route départementale.
8. Débutai.
9. Ile. - Région du Nivernais.

Verticalement

1. En villégiature.
2. Article étranger. - Fait son lit en Irlande.
3. Localité du Groenland.
4. Dépôt argilo-sablonneux. - A cours en Bavière.
5. Interpellèrent phonétiquement. - Dans un sens. - Possessif.
6. Fleuve. - Synonyme de lapiés.
7. Nota bene. - Mèche rebelle. - Génisse.
8. Sur l'église.
9. Poète belge.





MOSAÏQUE...

PAR MARIUS MURACCIOLI

● LES FOUS D'OPERA

Vous pensez que seuls les snobs aiment l'opéra ? Vous prétendez que l'opéra n'est pas pour vous ? Détrompez-vous ! Laissez-vous entraîner par **Jean-Paul Luciani** et «*Les fous d'opéra*», le samedi après-midi en direct sur **Bleu Fréquence Mora** de 17 à 18 heures, avec les plus beaux airs qui n'auront plus de secrets pour vous. Ils réussissent, dans la bonne humeur, et parfois dans un rire qui ne retire rien à leur érudition, à vous convertir à leur passion...

● U PIACE DI LEGHJE A NOSTRA LINGUA

Après le plaisir suscité par les ouvrages en langue corse que nous donnent à savourer certains de nos écrivains insulaires bilingues d'aujourd'hui, quel délice que de découvrir ou redécouvrir les textes de la littérature corse d'entre les deux guerres ! En 1973, **Matteu Ceccaldi** a publié une anthologie aux éditions **Klinskiesck** : 830 pages, 400 extraits choisis moitié prose, moitié poésie, écrits par pas moins de 37 auteurs du terroir ! **Pitti Rossu** était le surnom de **Thomas Pascal Peretti**, né à **Ogliastru** en 1883, décédé à **Sénas** dans les **Bouches-du-Rhône** en 1961. «*Una nivaghja in Alisgiani*» est tirée de l'**Annu Corsu** : «*Una sera di jennaghju, in 1896, in Pinzalone d'Alisgiani, nevava à so più bella. Falàvanu quelli strecci, bianchi e muti, ch'era un vede. Un furesteru, biancu di neve chi paria un incamisgiatu, ghjunse à pichjà à nostra porta e dumando, in francese, s'ellu c'era un osteria in paese. Babu li rispose in francese ch'un ci n'era, ma chi l'averebbi datu un cuchjaru di suppa, un tagliolu di casgiu e un lettu à saccone cu a so bella strapunta, e u fece entre. U pinzutu s'intorchjo à u carminu per sclassassi e asciuvassi, eppo si calo à taulinu cu noi. Magno duie piattate di minestra candita à l'asciunghje chi l'accozzo l'apitittu, un si fece pregà per ingollessi una frittata cu u lardu e per sciaccassi una pisticcina crosula cun un mezu palmu di figatellu ristitu...* ». Tous les textes choisis ont la vertu de mettre mieux au jour les richesses de notre langue, et provoquer chez les jeunes l'envie de l'apprendre toujours plus. On n'en demande pas plus à tous ceux qui s'empresent, de nos jours, d'investir les étals des libraires !



● AJACCIO STATION D'HIVER

On n'en attendait pas moins de **Paul Lucchini**... Voilà qu'il récidive en publiant un nouvel ouvrage sur **Ajaccio**, cette cité chevillée à son corps. «*Ajaccio station d'hiver*», ou l'épopée de la cité impériale dont l'ensoleillement incomparable n'a eu de cesse d'attirer de nombreux **Britanniques** et même des **Russes** entre 1868 et 1916. L'auteur fait valoir que ce fut plus la volonté du **comte Baciocchi** que le désir d'**Anglais** sous le charme de notre soleil. Proche conseiller de **Napoléon III**, il était convaincu que la ville pouvait être promue comme «*un lieu sain pour soigner la tuberculose*». Le plus bel édifice laissé par ce pan de l'histoire ajaccienne : le **Grand Hôtel** achevé en 1894, sur le **cours Grandval** où l'**assemblée de Corse** a élu domicile en 1984...

● PEINTURE CORSE AU PALAIS FESCH

Mille œuvres de peinture, dessins, et gravures corses... Des travaux de rénovation du musée... Les ingrédients étaient réunis pour passer à la vitesse supérieure au **Palais Fesch**, à **Ajaccio**, en y créant un département dédié aux œuvres d'artistes-peintres insulaires. C'est chose faite depuis peu. Aux cimaises du rez-de-marine sont accrochées les œuvres de **Dominique Frassati** parmi lesquelles «*Quatre jeunes pêcheurs du port d'Ajaccio lisant A Muvra*» de **Marcel Poggioli**, «*A sposata*» de **Jean-Baptiste Bas-soul**, «*Voiliers charbonniers italiens dans le port*» ou encore celles de **François Corbellini** parmi lesquelles «*Paysans corses, village de Piana*». Mais avant d'aller les visiter, un peu d'histoire : en 1866, le ministère de la **Maison de l'Empereur** se porte acquéreur de l'œuvre de **Jean-Luc Multedo** «*La forêt de Valdoniello*» et la dépose au **Palais Fesch**, ce qui constituera la pierre de fondation des collections de peinture corse de la ville d'**Ajaccio**.



A Settimana

35^{ème} semaine de l'année

du 27 août au 2 septembre 2010

Les fêtes : le 27, Monique - le 28, Augustin - le 29, Sabine - le 30, Fiacre - le 31, Aristide - le 1^{er}, Gilles - le 2, Ingrid.

35^{esima} settimana di l'annu

da u 27 aostu a u 2 settembre 2010

E feste : u 27, Cisariu. Monica - u 28, Austinu - u 29, Deccullazione di Ghj.B. Sabrina - u 30, Fiacra - u 31, Aristidiu - u 1, Egidiu di Provenza - 2, Antuninu d'Appamea.

L'info insolite

Moins de peines de mort ?

La **Chine** est en train de réviser le nombre de crimes qui entraînent l'application de la peine de mort. Actuellement, 68 crimes de nature différente sont sanctionnés par la peine capitale. Un récent projet d'amendement de la loi prévoit, notamment, que cette peine ne pourrait plus être applicable aux personnes âgées. En attendant, selon **Amnesty International**, « plusieurs milliers » de **Chinois** ont été exécutés en 2009, tandis que selon **Pékin**, qui ne communique aucun chiffre, les exécutions sont en forte baisse depuis 2007.

L'eau !

Le manque d'eau dans de nombreuses régions de la planète demeure une préoccupation primordiale pour les organisations humanitaires travaillant dans ces contrées. A travers le monde, 884 millions de personnes n'ont pas accès à une eau potable de qualité et 2 millions de personnes en décèdent chaque année. D'autre part, 2,6 milliards d'êtres humains - plus du tiers de la population mondiale - ne disposent pas d'installations sanitaires de base.

Conséquence de la marée noire

Des spécialistes estiment à 400 le nombre d'espèces animales menacées de disparition en raison de la marée noire dans le **golfe du Mexique**.

La vuvuzela

Les vuvuzelas, ces trompettes de la **Coupe du monde de football en Afrique du Sud**, au bourdonnement de milliers d'abeilles, vont vraisemblablement faire leur réapparition dans nos villes. Effectivement, pour se faire entendre le 7

septembre prochain, lors de la journée d'action contre la réforme des retraites, les syndicats ont commandé des dizaines de milliers de ces trompettes. Un patron d'une petite société implantée non loin de **Toulouse** déclarait récemment : « en prévision du 7 septembre, j'en aurai 10.000 en stock et j'ai même baissé mes prix car j'ai désormais six concurrents ».

La fortune des têtes couronnées

Parmi les têtes couronnées de la planète, c'est le **roi Bhumibol Adulyade** de **Thaïlande** qui disposerait de la plus grosse fortune, estimée à 23,2 milliards d'euros. Le **prince Albert** de **Monaco** se place en huitième position avec « seulement » 700 millions d'euros.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 28 août 1963**, à **Washington**, **Martin Luther King** prononçait son célèbre discours : *I have a dream (J'ai un rêve)*.

► **Le 29 août 2006**, un rapport de l'**Organisation des Nations unies** révélait que, depuis 2004, 313 casques bleus en opération avaient été poursuivis pour des allégations d'exploitation sexuelle.

► **Le 30 août 1963**, le téléphone rouge était mis en service entre la **Maison Blanche (USA)** et le **Kremlin (URSS)**.

► **Le 1er septembre 1957**, aux **États-Unis**, le **Sénat** adoptait le projet de loi sur les droits civiques accordant une protection fédérale aux électeurs noirs.

► **Le 2 septembre 2004**, en **France**, lors de la rentrée scolaire et premier jour d'application de la loi interdisant le port de signes ostensibles religieux, aucun n'incident n'était à déplorer. La plupart des jeunes filles portant le foulard l'avait enlevé avant d'entrer dans les établissements.

VAGABONDAGE

Beau gosse ou gueule d'ange de la natation française, **Camille Lacourt** vient de frapper un grand coup à **Budapest** avec deux médailles d'or sur 100 et 50 mètres dos...

Avec un regard en **VERT** et pour Toutes il est normal que les filles lui fassent La...Cour !

J'adore **Kipling** et son fameux « SI »...

« Si tu veux voir l'œuvre de ta vie et te mettre à rebâtir alors tu seras un homme mon fils ! »
Quelle belle leçon de vie !

Notre concitoyen **Gabriel Le Bomin** se fait une belle place dans le **Cinéma**

Français....**INSOUPCONNABLE** « est sur les écrans avec **Charles Berling**, **Marc Andre Girardin** et **Laura Smet** (la fille de **Johnny** et **Nathalie Baye**)
Félicitations **Gabriel** !

On dit que « quand on vieillit la beauté se réfugie à l'intérieur **PARE VERA** »

Vaghju da cunta una strufuleta in lingua nustrale...

Parechji tempi fa, in **Bastia**, davante un « **Café Riche** » due pulce **Chjachierianu** :
A prima « cosa fai ? ...
E l'altra di risponde :
- **Aspettu un cane per culla in Lupinu...**

Réflexion à méditer : Celui qui se tue au boulot, jusqu'à la retraite, n'est même pas considéré comme accidenté du travail.

A une interview accordée au «**Figaro Magazine**» qui lui demandait « **La Corse pourquoi?** **Jacques Dutronc** répondit : «**Les gens y sont encore plus beaux que le décor. C'est un idéal pour moi** »
J'en connais qui auront une « **lanciatura** » encore plus chaloupée

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38
E-mail : redaction@informateurcorse.com

Marignana, les 8 et 9 octobre 2010, avec Scopre

Fragments d'identité : Identità a pezzi è a bocconi

Les « **Rencontres de Scopre** » se sont achevées à **Marignana** à l'automne 2008 sur l'éventualité d'une suite, sous d'autres formes, et en d'autres lieux. « *Et c'est pourtant à Marignana que se déroulera les 8 et 9 octobre 2010, à l'initiative de notre groupe issu des Rencontres de Scopre, et en collaboration avec l'Asso-ciù Scopre, une première session de Scontri novi* », expliquent les organisateurs*.

Retour «aux sources», similitude et poursuite du projet initial.

Et d'en rappeler les deux axes essentiels : « *La complexité traditionnelle de la société corse se modifie par l'accroissement du fossé existant entre les caractéristiques qui l'arriment aux sociétés agro-pastorales, et celles qui traduisent un basculement désordonné dans l'hyper-modernisme. C'est à cette nouvelle complexité que nous avons décidé de consacrer notre travail de réflexion, persuadés qu'elle était indispensable pour penser l'avenir de ces évolutions. Interroger la signification et les risques éventuels de la modification de la société et de cette accélération de l'histoire corse, reste l'une des dernières possibilités non seule-*



ment pour comprendre le présent, mais aussi pour conserver du passé, ce qui mérite de l'être et définir pour le futur ce à quoi nous aspirons.

«Pensant par ailleurs que la politique ne se limite en aucun cas à la conquête et à l'exercice du pouvoir, mais que, préalablement, elle doit être capable de dessiner de façon crédible un type de société à construire, nous assumons pleinement le caractère «politique» de notre réflexion sur la société corse. Et du coup, c'est la raison essentielle pour laquelle la totalité de nos initiatives sera ouverte à tous les publics, en veillant à ce que les propos tenus, soient aussi accessibles

que possibles. Retour, en quelque sorte, aux conceptions de base d'une démocratie qui associe le plus grand nombre et la qualité.

La première session des Scontri novi portera sur un thème « classique » de la réflexion sur la société corse : celui de l'«identité». Elle se distinguera sans doute de quelques visions dominantes et des images stéréotypées qui les accompagnent, par le traitement des sujets retenus et que retracera la manifestation. Entre sourires et froncements de front et de sourcils, nous souhaitons provoquer la réflexion autant dans les registres de l'affectif ou du symbolique, que dans celui du froid raisonnement. Notre choix de commencer par les aspects qui semblent les plus connus de tous et les plus proches de l'expérience commune, signifie combien à nos yeux, la compréhension de la société corse doit systématiquement en intégrer les aspects les plus « concrets ».

D'autres sessions viendront par la suite éclairer les grands mécanismes individuels et collectifs, historiques, politiques, idéologiques... bref sociétaux, qui façonnent toute identité, identité corse comprise ».

*Jean-Claude Acquaviva, Vannina Bernard-Leoni, Dominique Bianconi, Jean-Baptiste Calendini, Jean-Louis Cardi, Christian Lazzeri, Marie-Antoinette Maupertuis, Gaston Pietri, Elisabeth Sanguinetti, Sampiero Sanguinetti.



Bientôt le prochain festival du court-métrage !

Rendez-vous du 28 au 30 septembre 2010 à Corte

Les **Nuits méditerranéennes du court-métrage** se dérouleront du mardi 28 au jeudi 30 septembre 2010 à **Corte**. 31 films professionnels et 14 films étudiants seront en compétition pour la remise de 9 prix qui constitueront le palmarès 2010. Le président du jury de cette année est le réalisateur **Yves Boisset**.

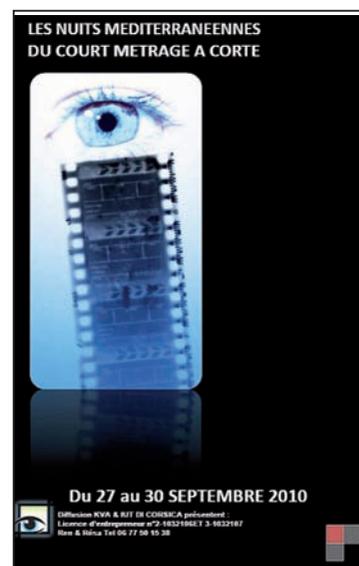
Une grande nouveauté pour cette 4^e édition : une programmation hors compétition consacrée au cinéma de la **Méditerranée**.

Organisées par **KVA Product**, l'**Università di Corsica Pasquale Paoli de Corte**, accueillies par le **cinéma Alba**, les **Nuits méditerranéennes** ont pu voir le jour grâce à un solide réseau de partenaires dont un nouveau venu de choix, **Arte France**, qui proposera un « **Carnet de voyage** » comportant une sélection des formats courts les plus remarquables de l'année écoulée.

Un important volet d'actions culturelles est également prévu. En offrant l'occasion de favoriser les échanges entre les futurs cinéastes, les professionnels et les publics, les **Nuits méditerranéennes** contribuent au rayonnement de la formation insulaire en matière cinématographique et à la diffusion de la production méditerranéenne.

À ne pas manquer non plus : Les concerts de **L'Alba** et **We used to have a band by Marion Rampal**, l'exposition **Calderon & Riccio & Porcu**, ainsi que de nombreuses autres surprises...

Info Line : <http://kvaproduct.free.fr/>



L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



Votre hebdomadaire régional d'annonces légales
et d'informations générales, économiques, politiques,
sportives, culturelles et sociales

1 rue MIOT BP 213
20293 BASTIA Cedex
04 95 32 04 40
04 95 32 02 38

Email : redaction@informateurcorse.com

www.corse-information.info

Crée en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire,
L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs,
dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales
qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement
de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

